



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université SAAD DAHLEB
BLIDA -1-



Institut d'Architecture et d'urbanisme

Discipline : Architecture

Mémoire de Master 2

AZUL : Architecture en Zone Urbaine Littorale

Thème :
**Impacte des aménagements agro-touristiques et
Culturels en milieu littoral**

Rapport explicatif de projet (en annexe)

Présenté par :

-Ramdani Mohamed Ibrahim
- Menas Aymen

Encadré par :

- Mr . Tabti Mouhamed
Assisté par:
Mme Djeridane
Melle Saoudi

Année :2017/2018



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université SAAD DAHLEB
BLIDA -1-



Rapport explicatif de Projet

AZUL : Architecture en Zone Urbaine Littorale

Thème :
**Mise en valeur les potentialités agricoles et
touristiques de la vile de Zeralda**

Titre:
Aménagement du front de mer de la ville

Projet :
Musée Aquatique

Présenté par :

-Ramdani Mohamed Ibrahim
- Menas Ayman

Encadré par :

- Mr . Tabti Mouhamed
Assisté par:
- Mme Djeridane
- Melle Saoudi

Année :2017/2018

REMERCIEMENTS

On remercie d'abord **Allah** qui nous a orientés vers le chemin du savoir et les portes de la science et qui nous a accordé le courage, la patience et la volonté afin de parvenir à la finalité de ce modeste travail, louange à **Allah**.

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements et toute notre gratitude à nos encadreurs et enseignants, **Mr Tabti** et **Mme DJERIDANE** et **Melle Saoudi** pour leur disponibilité, leur patience et surtout leurs judicieux conseils. Nos remerciements aux membres du **jury** qui ont acceptés de valider notre travail, Nos remerciements vont aussi vers tous nos **professeurs** qui, de près ou de loin, ont contribué à notre formation. Nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidés pour la réussite de ce travail. Toute notre reconnaissance à nos aînés et maitres. Tout notre amour à **nos parents** , nos **frères** et **sœurs** ,**famille** et **amis**.

Dédicace :

*Tout d'abord je remercie **DIEU** tout puissant de m'avoir
donné la patience d'aller jusqu'au bout du rêve.*

*Je dédie ce modeste travail à celle qui m'a donné la vie, le
symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et
ma réussite, à **ma mère***

*A **mon père**, école de mon enfance, qui a été mon ombre durant
toutes les années des études, et qui a veillé tout au long de ma
vie à m'encourager, et à me donner l'aide et à me protéger*

*Que **dieu** les gardes et les protèges*

*A ma très chère sœur **Anfel** , et a mes deux chers frères
Abderraouf et Ayoub*

*A **ma grande mère**, a mes **oncles** et **ma tantes**, et mes **cousins**
et **cousines***

*A mon cher ami: **Islem***

*A tous mes amies : **Oussama ,Adel , Abderraouf , Blkacem,**
Yacine ,.*

*A mon chère binôme : **Ramdani Mohamed Ibrahim***

*Et bien sur a tous le groupe 02 option **AZUL***

Dédicace :

Avant tout je remercie ALLAH le tout puissant de m'avoir donné la santé, le courage et la volonté pour accomplir ce travail.

*Je dédie ce modeste travail à mes très chers **parents** qui ont toujours été à mes côtés:*

***Ma mère**, qui m'a guidé, conforté et soutenu pour atteindre ce moment de ma vie.*

***Mon père** qui s'est sacrifié pour me donner cette vie que j'ai, m'a protégé, orienté et assisté.*

***A ma chère famille** : Mes frères Alaa eddine et Abd Erraouf et ma petite sœur Serine*

A mes chers (e) amis (e) : Islem , Seif El Islem ,Ramzi ,Abd El Basset , Zineb, Chaima

*je dois dire un grand merci à mon promoteur Monsieur **TEBTI MOUHAMED** pour sa présence ponctuelle, ses critiques sensées, ses précieux conseils et sa gentillesse.*

*A mon binome **Ayman** , que j'ai toujours considéré comme mon frère .*

*A mes amis de **groupe 02** pour leur présence et leur partage des souvenirs de joie ,folie et ambiance des jours de la vie étudiante.*

A toute personne qui a participé de près ou de loin pour l'accomplissement de ce modeste travail.

Résumé :

➤ Français :

Depuis des décennies, le tourisme est reconnu première industrie mondiale et on prévoit une croissance de **76%** (booking.com) du nombre de touristes voyageant à l'extérieur de leur pays d'origine.

L'Algérie dispose de plusieurs atouts touristiques riches et diversifiés lui permettant de se situer parmi les grands pays à vocation touristique. Toutefois, la part de l'Algérie dans le tourisme mondial reste relativement faible.

Des problèmes liés à la standardisation des produits et aux déséquilibres régionaux constituent les facteurs qui handicapent l'épanouissement du secteur et en limitent les retombées.

Dans une ambition de contribuer à l'élargissement du débat autour de la diversification de l'offre touristique nationale et autour de l'extension de son espace géographique dans notre pays, la présente étude explore les possibilités et les apports de l'intégration d'un nouveau segment touristique.

Basé sur la mise en valeur des potentialités attractives du milieu agricole, l'Agrotourisme et la culture constituent une nouvelle voie pour la diversification de notre produit touristique national et une activité en pleine expansion qui peut contribuer à résoudre nombre de problèmes que connaissent nos compagnes.

Riche de ses spécificités, et son particularisme éco-biologiques notamment l'agriculture, la région de Zeralda ouest d'Alger constitue le site de proposition d'une expérience pilote de projet Agrotouristique et culturel misant sur le potentiel attractif de la zone et son intégration dans la dynamique touristique de sa région.

Mots clé : tourisme ; agrotourisme ; culture ; littoral.

➤ English :

For decades, tourism has been recognized as the world's leading industry and a growth of **76% (booking.com)** in the number of tourists traveling outside their country of origin is expected.

Algeria has many rich and diverse tourist assets allowing it to be among the major countries for tourism. However, Algeria's share of world tourism remains relatively low.

Problems related to product standardization and regional imbalances are the factors that hamper the growth of the sector and limit its impact.

In an ambition to contribute to the widening of the debate around the diversification of the national tourism offer and around the extension of its geographic space in our country, the present study explores the possibilities and the portfolios of the integration of a new tourist segment.

Based on the development of attractive agricultural potential, Agrotourism and culture is a new way to diversify our national tourism product and a growing activity that can help solve many of the problems facing our countries. .

Rich in its specificities, and its eco-biological particularism including agriculture, the region of Zeralda west of Algiers is the site of proposal for a pilot project Agrotourism and cultural project focusing on the attractive potential of the area and its integration into the tourist dynamics of its region

Key words : tourism ; agrotourism ,culture ; littoral ;

Table des figures :

Figure 1 : le front de mer de la ville Nagasaki - Japon	(3)
Figure 2 : Le front de mer de la ville Shizuaka - Japon	(6)
Figure 3 : Le front de mer de la ville de Busane - Corée du Sud	(6)
Figure 4 : Côte boueuses a Chili	(6)
Figure 5 : Les côtes Atlantiques	(7)
Figure 6 : Les côtes d'Estonie.....	(7)
Figure 7 : Les falaises d'Etretat à Etretat.....	(7)
Figure 8 : : développement parallèle à la mer la ville de Rio De Janeiro	(8)
Figure 9 : Développement perpendiculaire à la mer la ville de Sydney.....	(8)
Figure 10: Les Développement dans toutes les directions de la ville de Washington.....	(7)
Figure 11 : Hotel Atlantis à Jumeirah palm, Dubaï.....	(7)
Figure 12 : Des villas de vacances a Jumeirah palm, Dubaï.....	(7)
Figure 13: des balcons a Alger.....	(7)
Figure 14 : Une place publique a la ville Rose en France.....	(7)
Figure 15 : Un belvédères a la Suisse.....	(7)
Figure 16 : Un percée visuelle a France	(7)
Figure 17 : La métaphore d'une vague(France).	(7)
Figure 18 : Protection solaire création de l'ombre forme dégradé.	(7)
Figure 19 : Type de façade en milieu littoral	(7)
Figure 20 : Type des ouvertures en milieu littoral	(7)
Figure 21: Type le revêtement extérieur en milieu littoral	(7)
Figure 22: Différente type de matériaux de construction	(7)
Figure 23: Un port de pêche a Alger	(7)
Figure 24: Un port de pêche a Alger	(7)
Figure 25: Un port de plaisance a Sidi Frej	(7)
Figure 26: Un port industriel a Alger.....	(7)
Figure 27: Tourisme balnéaire a Agadir - Morocco.....	(7)
Figure 28: : Tourisme balnéaire a Türkiye	(7)
Figure 29: Tourisme de santé a Tunisie.....	(7)
Figure 30: Tourisme de santé a Tunisie.....	(7)

Figure 31: Tourisme vert a la Forêt-Fouesnant - Thaïlande.....	(7)
Figure 32: : Thaïlande-tourisme vert-foret-elephant.....	(7)
Figure 33: Les terres agricoles a la Chine.....	(7)
Figure 34: Les terres agricoles en France.....	(7)
Figure 35: Le climat méditerranéen	(7)
Figure 36: Les brises soleil	(7)
Figure 37: Panneaux solaires.....	(7)
Figure 38: Erosion a Soulac - France.....	(7)
Figure 39: L'humidité au milieu littoral.....	(7)
Figure 40: Tsunami 2006 - Japon.....	(7)
Figure 41: Carte de littoral Algérien	(7)
Figure 42: La ville d'Alger	(7)
Figure 43: La ville d'Annaba.....	(7)
Figure 44: La ville d'Oran.....	(7)
Figure 45: La ville de Jijel.....	(7)
Figure 46: : La ville de Mostaganem.....	(7)
Figure 47: La ville de Skikda.....	(7)
Figure 48: La ville de Tichy	(7)
Figure 49: La ville de Tigzirt.....	(7)
Figure 50: Une serre agricole en France	(7)
Figure 51: Type de ferme qui accueil les touristes et les visiteurs dans le cadre del'agrotourisme.	(7)
Figure 52: Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 53: Institut MAURICE –LAMONTAGNE-Canada.....	(7)
Figure 54: Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France (l'entrée pricipale)	(7)
Figure 55: Photo aérienne deCentre de Culture Scientifique Océanopolis-France	(7)
Figure 56: Organigramme spatiale d'Océanopolis -France.....	(7)
Figure 57: Bassin de requins Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 58: L'espace Océan IndienCentre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 59: La mangrove Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 60: La serre tropicale Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 61: Un mur de coraux vivants Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)

Figure 62: Pavillon polaire: Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 63: le bassin de phoques Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(7)
Figure 64: La flaue de démonstrationn Centre de Culture Scientifique Océanopolis-Franc.....	(7)
Figure 65: Pavillon biodiversité Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France	(7)
Figure 66: Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(7)
Figure 67: L'aile scientifique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(7)
Figure 68: Laboratoire des recherches scientifique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(7)
Figure 69: L'aile administrative de Institut MAURICE –LAMONTAGNE	(7)
Figure 70: L'aile technologique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(7)
Figure 71: Le Parc floral de paris	(7)
Figure 72: Les Parcs Londoniens.....	(7)
Figure 73: ski nautique a Sydney.....	(7)
Figure 74: canoë a Sydney.....	(7)
Figure 75: L'accrobranche a la Suisse.....	(7)
Figure 76: Le benji-eject a la Suisse	(7)
Figure 77: Océanopolis en France.....	(7)
Figure 78: la Cité de l'Espace.....	(7)
Figure 79: : Musée océanographique de Monaco	(7)
Figure 80: Musée océanographique de Monacov.....	(7)
Figure 81: la France Miniature.....	(7)
Figure 82: la France Miniature.....	(7)
Figure 83: la France Miniature.....	(7)
Figure 84: la France Miniature.....	(7)
Figure 85: Disneyland Paris- France.....	(7)
Figure 86: Cedar Point-Etat unis	(7)
Figure 87: Aquaboulevard de Paris - France.....	(7)
Figure 88: Aquaboulevard de Paris - France.....	(7)
Figure 89: Le Puy du Fou - France.....	(7)
Figure 90: Le Puy du Fou - France.....	(7)
Figure 91: le Parc National de la Vanoise- France.....	(7)

Figure 92: le Parc National de la Vanoise- France	(7)
Figure 93: Disneyland - Tokyo.....	(7)
Figure 94: Disneyland - Tokyo.....	(7)
Figure 95: Camping parc - Espagne	(7)
Figure 96: Camping parc - Espagne.....	(7)
Figure 97: Complexe de Matrès - Algerie.....	(7)
Figure 98: Complexe de Matrès - Algerie.....	(7)
Figure 99: Hôtel Zouhour - Algérie.....	(7)
Figure 100: Hôtel Zouhour - Algérie.....	(7)
Figure 101: Complexe touristique de la ville de Zeralda - Al gerie	(7)
Figure 102: La ville de Zeralda - Algerie.....	(7)
Figure 103: La carte géographique d' Algérie.....	(7)
Figure 104: Carte de situation de la ville de Zeralda.....	(7)
Figure 105 : Carte d'accessibilité à la ville de Zeralda.....	(7)
Figure 106: Carte d'accessibilité à la ville de Zeralda (chemin de fer)	(7)
Figure 107: Carte de délimitation de la ville de Zeralda.....	(7)
Figure 108: Carte de mobilité de la ville de Zeralda.....	(7)
Figure 109 : Axe de communication inter-commune Staouali douaouda.....	(7)
Figure 110: Le nœuds de centre ville de Zeralda.....	(7)
Figure 111: Accessibilité vers les plages.....	(7)
Figure 112: Carte de développement de la ville de Zeralda période coloniale	(7)
Figure 113 : la mairie de Zeralda.....	(7)
Figure 114: L'hôtel de Zeralda.....	(7)
Figure 115: L'école de Zeralda.....	(7)
Figure 116: Carte de développement de la ville de Zeralda 1844-1905.....	(7)
Figure 117 : Habitat a Zeralda.....	(7)
Figure 118: Habitat a Zeralda.....	(7)
Figure 119: Carte de développement de la ville de Zeralda 1905-1962.....	(7)
Figure 120: Habitat Zeralda.....	(7)
Figure 121: Habitat a Zeralda.....	(7)
Figure 122: Cité des 500 logts a Zeralda	(7)

Figure 123: Carte de développement de la ville de Zeralda 1962-1984.....	(7)
Figure 124: la ville de Sidi Menif.....	(7)
Figure 125: Complexe de Mazafran.....	(7)
Figure 126: Carte de développement de la ville de Zeralda 1984-2004.....	(7)
Figure 127 : Terre agricole a Zeralda.....	(7)
Figure 128: Google Earth pro -.....	(7)
Figure 129: Hôtel de Mazafrane.....	(7)
Figure 130: Hôtel sable d'Or.....	(7)
Figure 131: Terre agricole a Zeralda	(7)
Figure 132: Les activités commerciales - CW13.....	(7)
Figure 133: les vent dominants-zeralda.....	(7)
Figure 134: Carte de zonage sismique du territoire national.....	(7)
Figure 135: carte topographique de la ville.....	(7)
Figure 136: carte des réseau hydrolique de la ville.....	(7)
Figure 137 : carte pour diffénire les différentes situations de la ville de Zeralda.....	(7)
Figure 138: carte pour diffénire les différentes plages de la villes.....	(7)
Figure 139: carte pour diffénire les différentes for ets de la ville de Zeralda	(7)
Figure 140: Forêts des planteurs - Zeralda	(7)
Figure 141: La plage sable d'Or - Zeralda.....	(7)
Figure 142: Plage El Khaloufi 2 - Zeralda	(7)
Figure 143: Oued Mazafrane - Zeralda	(7)
Figure 144: Constat général de la ville.....	(7)
Figure 145: Constat général de la ville (manque d'articulation entre les différentes entités de la ville)	(7)
Figure 146: Carte de Zeralda avec ses différentes entités.....	(7)
Figure 147: la carte de situation de notre aire d'intervention	(7)
Figure 148: L'accessibilité et l'orientation de notre aire d'intervention.....	(7)
Figure 149: Délimitation de l'aire d'intervention	(7)
Figure 150: L'état de fait de notre aire d'intervention.....	(7)
Figure 151: La création des voies de dessertes	(7)
Figure 152: Les limites de l'aire d'intervention	(7)

TABLE DES METIERES :

I - Introduction générale:	(01)
I.1. Présentation du master en Architecture	(02)
I.2. Présentation du master Azul.....	(03)
I.3. Structure du mémoire.....	(04)
CHAPITRE 01 : ETAT DES CONNAISSANCES	(06)
Section 01 : Thématique générale Architecture en zone urbaine littorale	
I.1. présentation du Littoral.....	(06)
I.2. Les différents types de cotes	(06)
I.3- Présentation de La ville littoral en général	(08)
II.3- Les particularités de la ville littoral	(08)
II-A- Sur le plan urbanistique	(08)
II-A-1- les formes de développement urbanistique	(08)
a. Développement parallèle à la mer.....	(08)
b. Développement perpendiculaire à la mer	(08)
c. Développement dans toutes les directions.....	(09)
d. Etalement sur mer	(09)
II-A-2- Aménagements spécifiques	(10)
II-A-2-a.-Aménagement d'espaces accessoires ,Terrasses et balcons	10
II-A-2-b- La place.....	(10)
II-A-2-c- Le belvédère :	(11)
II-A-2-d- La Percée visuelle	(11)
II-B- Sur le plan Architectural	(11)
II- B) -1 - La forme	(12)
II- B)-2 – la metafore.....	(12)
II- B)-3 - Façade:	(12)
II- B)-4- La lumière naturelle.....	(12)
II- B)-.5- Les ouvertures.....	(12)
II- B)-6 - Le revêtement extérieur	(12)
II- B)-7- Matériaux et technique de construction :.....	(13)
II-C-- Sur le plan économique :	(14)
II-C.1- L'activité portuaire :.....	(14)
II-C 2- L'activité touristique :	(14)
II-C.3- L'activité agricole	(15)
II-D)-Sur le plan social	(16)

II-E)- Sur le plan naturel	(16)
II-E)- 1- Le climat méditerranéen	(16)
II-E)- 2- Relation entre le climat et la conception architecturale.....	(16)
II-E)- 3- le vent	(16)
II-E)- 4- L'ensoleillement	(17)
II-F)- Risque Majeurs :	(17)
II.F)-1. - L'érosion	(17)
II-F)-2- L'humidité	(18)
II-F)-3- Le Tsunami:	(18)
III-CAS DE LA ville littorale algérienne	(18)
III)-1- Le Littoral Algérien.....	(18)
III) -2- Les particularités de la ville littorale Algérienne :.....	(19)
III)-3- LA REGLEMENTATION	(20)
III)-4- Les instruments d'urbanisme.....	(21)

Section 02 : Thématique spécifique

Impacte des aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littoral

1 - Définition de l'agrotourisme	(22)
2- Tourisme culturel	(24)
2-1- Définition	(24)
2-2- Typologie.....	(25)
3- Impact des aménagements agro-touristique et culturels en milieu littorale :	
3-1- Les impacts environnementaux	(26)
3.1.1. Aspects négatifs	(26)
3-2- Les impacts économiques.....	(26)
3-2-1. Aspects négatifs	(27)
3-2-2. Aspects positifs	(27)
3-3- Les impacts sociaux	(27)
3-3-1. Aspects négatifs	(27)
3-3-2. Aspects positifs.....	(28)
4 - Analyse d'exemple :	(28)
A)- Cas de Centre de Culture Scientifique Océanopolis.....	(29)
B)- Cas de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(32)

5 - Autre aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littorale	(35)
6- Conclusion Générale	(41)
Liste de figure	()
Bibliographie	()
Annexe projet fin d'etudes	()

I- Introduction générale :

L'architecture comme un art d'imaginer est une combinaison entre la philosophie et la religieuse et de réaliser des édifices .

l'architecture est la touche de l'art dans une partie des constructions que l'humanité a pu réaliser , organiser , penser , introduire , qu'elles soient habitables ou utilitaires , monumentales ou vernaculaires , religieuses ou militaires ... etc. L'architecture actuelle ajoute a une conception technique de construction des objectifs esthétique , sociaux et environnementaux liés à la fonction du bâtiment et son intégration des son environnement.

L'architecture est une combinaison entre la science et l'art et entre la forme et la fonction et elle doit répondre aux besoins humains , sociaux et économiques.

L'architecture doit être attentive au niveau du fonctionnement et respect du contexte social , politique et économique.

L'option Architecture en Zone Urbaine et Littorale se veut être une synthèse sur le rapport enseignement et pratique de l'architecture.

L'option s'inscrit dans l'approche systémique où les éléments constituant le projet sont décomposés pour des besoins d'analyse puis recomposés pour la matérialisation par des repères élaborés . Dont but est de faire une synthèse globale sur l'enseignement et la pratique du projet d'architecture .

Cette synthèse sur l'enseignement de la création architecturale se fera par les objectifs suivants :

- Initier l'étudiant à la théorie de conception architecturale .
- Spécifier et développer les variables pour chaque niveau de conception .
- Recherche les solutions architectural en rapport avec les repères de conception thématique et contextuels.

La pratique du projet se fera a travers la recherche de :

- a . Impacts de l'agriculture sur le milieu littoral .
- b . Impacts des aménagements touristiques sur le milieu littoral .
- c . Impacts des aménagements culturels sur le milieu littoral .

L'architecture s'occupe des aménagements agro-touristiques et culturels qui est un facteur essentiel de la vie humain soit d'un coté sociale soit d'un coté économique et Entertainment , une exigence primaire de tous des hommes.

Les aménagements agro-touristiques et culturels est parmi les plus anciens concepts qui s'occupe des espaces et prenant des formes , aussi variées , que la variété des repères qu'il se définit sous l'influence des facteurs naturels , sociaux , culturels ou économiques.

Ce lieu de confort et de Entertainment , n'est pas présenté seulement sous un aspect physique, mais sous un aspect moral aussi , reflétant la recherche d'un lieu propre à soi , lui permettant d'exprimer et matérialiser , en toute liberté ses propres représentations de chez soi.

En notre matière , l'action publique est complexe, et ne permettent pas toujours d'obtenir les résultats rapides espérés par les humains.

La vocation de ces termes est de présenter un projet concret d'intégration idéale des aménagements agro-touristiques et culturels dans le milieu littoral.

Parmi les déférentes situation il y a le milieu balnéaire, cette situation est définie comme :

- Lieu de rencontre de la terre et de la mer , le littoral et aussi une zone évolution constante.
- Lieu fragile, il est bien sûr, remodelé par la mer et ses humeurs ainsi que par les aménagements plus au moins heureux qui lui imposent les activités humaines.

Parmi les avantages de la construction dans les milieux balnéaire c'est la présence de la mer qui est considéré comme une source d'inspiration.

I-1 Présentation du Master en architecture:

L'architecture est un art qui permet de construire et imaginer des bâtiments. Il peut s'agir d'habitations, de monuments, de constructions religieuses ou même militaires. L'architecture invente et aménage aussi bien des bâtiments que des espaces publics ou encore des ponts et des paysages.

Le Master Architecture forme des professionnels de l'architecture, de la création et de l'élaboration d'un édifice.

Ce Master Architecture permet d'obtenir un bac+5..

L'objectif du master consiste à organiser la formation de manière à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences.

Le cycle du master doit ainsi permettre aux étudiants de maîtriser la conception d'un projet architectural et d'un projet urbain de manière autonome, par l'approfondissement de méthodes et savoirs fondamentaux, d'acquérir la capacité à analyser de manière critique les processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles, et en référence aux différents usages, techniques et temporalités, de les préparer à la recherche en architecture et de les sensibiliser aux différents modes d'exercices ou domaines professionnels que recouvre aujourd'hui la pratique de l'architecture.

Les Objectifs :

- **Objectif 1** : maitriser de manière autonome la conception d'un projet architectural et urbain à toutes les échelles

- **Objectif 2-1** : approfondir les compétences techniques

- **Objectif 2-2** : approfondir la culture architecturale :

1. Théorie architecturale
2. Histoire
3. Arts plastiques
4. Villes et territoire
5. Sciences humaines et sociales

- **Objectif 3** : développer l'initiation à la recherche et une pensée critique

I-2- Présentation de master AZUL :

L'architecture et l'urbanisme dans les villes du littoral s'intéresse principalement au rapport Site/Projet. Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan ; au contraire un bon projet dans cette option est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique.

Les particularités, parfois si significatives d'un site donné, doivent être prises en considération dans notre manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie. Comme l'a évoqué, entre autres, l'architecte français, Jean Nouvel : ..., chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture

a.Choix et motivation du choix :

Notre choix de travailler en zones urbaines littorales est motivé par les particularités et les raisons suivantes qui distinguent ces zones des autres :

- La particularité que présente la zone littorale sur le plan naturel et notamment sur le plan économique.
- Le type d'architecture adopté présente un caractère très original, qui s'adapte parfaitement à cette zone.
- Le littoral est aujourd'hui un sujet d'actualité animé par de grandes discussions relatives à son urbanisation.
- L'Algérie possède une cote de 1200 km, avec le climat, la géographie et la situation qui ouvre sur le bassin méditerranéen



Fig N° 1 : le front de mer de la ville Nagasaki - Japon

- La rapidité dans la mutation du paysage bâti notamment dans les villes à vocation touristique
- La grande urbanisation des régions littorales à cause de l'interaction entre les différentes activités en développement seule.
- Les zones urbaines littorales sont toujours l'objet des conflits en termes d'occupation du sol
- Les zones urbaines littorales sont de tout temps convoitées particulièrement pour le développement touristique
- Les qualités dont jouissent les villes du littoral tant sur le plan naturel, social, économique

b. Les objectifs :

Notre premier objectif est d'arriver à identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, à travers leur développement en matière de production d'espace bâti.

Nous nous intéressons dans un premier temps à cette belle architecture et ce bel urbanisme d'antan. Puis à l'identification et à l'explication des problèmes que vivent aujourd'hui les villes du littoral en général - petites, moyennes et grandes-, et plus particulièrement sur le plan architectural et urbanistique.

Nos intentions à travers cela sont :

- Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti,
- Réfléchir dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux,

Notre deuxième objectif est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois

I-3- Structure du mémoire.

La présente étude a été élaborée dans le but de satisfaire les objectifs pédagogiques du master Architecture en Zone Urbaine Littorale (AZUL).

Notre mémoire de master se compose d'une introduction générale, un état de connaissances et d'une conclusion générale, et on annexe joint le rapport explicatif du projet.

L'introduction générale comprend la présentation du master AZUL (Aménagement des Zones Urbaines Littorales), les objectifs du master, l'atelier et une initiation sur les villes littorales et leurs particularités.

La partie état de connaissances se compose de deux sections. La première section est la thématique générale où on va élaborer une étude sur les villes littorales et leurs particularités sur le plan urbanistique, architectural, économique, social et naturel on présentera également le cas de la ville littorale Algérienne, ses particularités et ses lois relatives à la protection et la mise en valeur du littoral.

La deuxième section sera réservée à la compréhension de la thématique spécifique à notre étude, qui est l'impacte des aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littoral, elle comporte la définition, l'origine, l'importance et les activités liées à l'agrotourisme et la culture

Au final, le mémoire sera achevé avec une conclusion générale contenant l'objectif de notre étude.

En annexe, on trouve la partie du PFE (Projet de Fin d'Étude), en premier lieu, on va présenter une analyse sur le cas d'étude (la ville de Zéralda); sa situation, l'accessibilité, ses particularités, ainsi qu'un constat sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architecturale à travers l'histoire.

La finalité de cette étude, va nous orienter vers la définition du constat général de la ville et les actions a mené, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'arrivé au plan masse et au projet architectural pour répondre aux objectifs établis dans notre travail.

CHAPITRE 01 : ETAT DES CONNAISSANCES

Section 01 : Thématique générale : Architecture en zone urbaine littorale

L'objectif de cette recherche est d'approfondir nos connaissances sur les villes littorales, sur le plan urbanistique et architectural et les facteurs à l'origine, il sera présenté également le cas de la ville littorale Algérienne.

I-1 - Présentation du littoral :

Le littoral est la zone terrestre et aquatique proche de la rive d'un océan, d'une mer, d'un lac, ou des berges d'un fleuve ou d'une rivière. Il constitue la zone de transition entre les systèmes terrestres et marins.



Fig N° 2 : Le front de mer de la ville Shizuoka - japon

source : <https://bit.ly/2wLt99x>



Fig N° 3 : Le front de mer de la ville de Busane - Corée du Sud

source : <https://bit.ly/2MRDR8c>

I-2- Les différents types de côtes :

La classification est basée sur la morphologie et les matériaux composant le littoral :

a) - Les côtes boueuses:

elles sont composées de sédiments organiques de taille moyenne inférieure à 63 microns. Ces sédiments proviennent en majorité de l'érosion des continents et sont transportés par les fleuves mais ils peuvent aussi venir des falaises et du volcanisme (archipel Indonésien). Ce type de côte se forme par dépôts là où l'accrétion de la boue est temporairement arrêtée. Des conditions de faible érosion sont favorables, par exemple lorsque les phénomènes maritimes sont prépondérants sur les phénomènes fluviaux. Elles se caractérisent aussi par des pentes douces, des eaux brunes, et l'absence de grand déferlement, en effet, le comportement viscoélastique des boues absorbe l'énergie des vagues. Ce type de littoral se rencontre dans les régions tropicales aux zones subarctiques et plus particulièrement en Asie : Chine, Inde, Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux.



Fig N° 4 : Côte boueuses a Chili

source : <https://bit.ly/2MPj1VL>

b)- Les côtes sableuses:

Ce sont des zones de dépôts dus à l'action des vagues et à leurs courants induits (prédominant les courants induits par la marée et le vent), dont les grains sont compris entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très variable : elles peuvent être de longues plages plates et droites à faible énergie comme des côtes escarpées et irrégulières type baie-cap à forte énergie. Leur formation est récente (de l'ordre de quelques milliers d'années), lorsque la montée du niveau de l'océan s'est ralentie. Les côtes sableuses représentent entre 10 et 15% du littoral.



Fig N° 5 : Les côtes Atlantiques

source : <https://bit.ly/2CuHLz4>



Fig N° 6 : Les côtes d'Estonie

source : <https://bit.ly/2wG9IOI>

c)- Les côtes à graviers et galets:

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est de l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique. On les trouve aussi près des falaises les moins solides érodées par les vagues et le long des côtes à activité tectonique où les forts courants transportent des matériaux grossiers sur le littoral.

d)- Les côtes rocheuses et à falaises:

elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable plage. Les matériaux peuvent être durs ou meubles et d'origines diverses : granite, basalte, argile, calcaire. Souvent, à la base de la falaise se trouve un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu (littoral érosif : les débris sont pulvérisés et entraînés au large) ou posséder une couche épaisse de matériaux grossiers (littoral d'accumulation). Ces deux derniers type de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux.



Fig N° 7 : Les falaises d'Etretat à Etretat

source : <https://bit.ly/2CjhaVI>

I-3- Présentation de la ville littorale en général :

La ville littorale est un point de contact où se côtoient terre et mer, présente plusieurs particularités (urbanistiques, architecturales, naturelles et économiques) qui contrastent avec les villes intérieures, les villes littorales présentent souvent une vitrine d'un pays, on a toujours tendance à se montrer à travers des projets grandioses.

II-3- Les particularités de la ville littorale :

II- A) - Sur le plan urbanistique :

Les villes littorales peuvent être classées par taille et par activités:

- Par taille :

- ✓ Grande ville **compte entre 100 000 et 200 000 habitants**
- ✓ Moyenne ville **compte entre 20 000 et 100 000 habitants**
- ✓ Petite ville **compte entre 5 000 et 20 000.**

A) - 1 - Type de développement :

L'urbanisme des villes littorales est très influencé par la mer, on distingue trois formes de développement urbanistique des villes littorales:

a) - Développement parallèle à la mer :

Ces villes occupent généralement des terrains plats, dans le but c'est d'avoir les pieds dans l'eau et une vue dégagée vers la mer, le développement de ces villes se fait parallèlement à la bande littorale en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires (à la mer) afin de garder un contact visuel avec celle-ci, ceci influera sur l'architecture par le type et l'orientation des ouvertures, des balcons et des terrasses. .



Fig N° 8 : développement parallèle à la mer la ville de Rio De Janeiro

source : <https://bit.ly/2oMhfYh>



Fig N° 9 : Développement perpendiculaire à la mer la ville de Sydney

source : <https://bit.ly/2NQ2eQj>

b) - Développement perpendiculaire à la mer :

Dans le cas des sites accidentés ou presque montagneux la morphologie est difficile à construire, l'implantation des constructions sur. Leurs tracés urbains suivent la morphologie du site ce qui résulte en une vue panoramique sur tout le paysage maritime.

c) - Les Développement dans toutes les directions :

Ce genre d'évolution est faite d'une manière aléatoire a cause des obstacles qui bloquent l'évolution et engendre l'apparition de plusieurs pôles de développement ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau). ainsi la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales .



Fig N° 10 : Les Développement dans toutes les directions de la ville de Washington

source : <https://bit.ly/2PIAkX8>

d) - Etalement sur mer : les îles artificielles

Une île artificielle est une île formée grâce à une intervention humaine. Elle est généralement construite sur un récif existant, ou peut être l'extension d'un îlot existant. Les îles artificielles sont traditionnellement créées par remblaiement

Palm Jumeirah est un archipel artificiel des Émirats arabes unis baigné par le golfe Persique. Il a la forme d'un palmier constituée d'un tronc et seize palmes entourés d'un croissant de 11 kilomètres de long qui délimite un lagon. L'archipel fait environ cinq kilomètres de diamètre. Des maisons individuelles, des complexes hôteliers,



Fig N° 11 : Hotel Atlantis à Jumeirah palm, Dubaï

Source : rideindubai.com



Fig N° 12 : Des villas de vacances a Jumeirah palm, Dubaï

Source : dacha-re.com

II-A) - 2 - Les aménagements spécifiques :

II-A) - 2 - a - Aménagement d'espaces accessoires ,Terrasses et balcons :

Plate forme aménagée à un étage ou sur le toit d'un balcon permet le regroupement, l'échange, comme elle offre une vue sur l'extérieur et sur la mer.

Aménagement de pergolas et de rideaux pour ceux qui veulent se protéger du soleil



Fig N° 13 : des balcons a Alger

source : <https://bit.ly/2LVViPT>

II-A) - 2 -b - La place :

Une place est un espace public non bâti, desservi par des voies de communication ; elle peut affectée aux piétons et/ou aux véhicules.



Fig N° 14 : Une place publique a la ville Rose en France

source : <https://bit.ly/2NOQ1LH>

II-A) - 2 c - Le belvédère :

Pavillon ou terrasse qui couronne et domine soit un édifice, soit un tertre dans un parc, et d'où la vue s'étend au loin. (Le Belvédère du Vatican est un petit palais du XVe s. qui abrite des antiques tels que l'Apollon et le Torse dits « du Belvédère ».)



Fig N° 15 : Un belvédères a la Suisse

source : <https://bit.ly/2wt0bdm>

II-A) - 2 d - La Percée visuelle :

La percée visuelle met en valeur un paysage intéressant qui autrement ne serait pas accessible à l'usager et cherche à articuler une séquence visuelle autrement monotone (anglais : «vista clearing»).

Fig N° 16 : Un percée visuelle a France

source : <https://bit.ly/2P63Ky2>



II- B) - Sur le plan Architectural :

II- B) -1 - La forme:

(S'adapter a son environnement pour assurer la continuité entre terre et mer par la métaphore)

La forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore telles que la couleur, les proportions, la texture, et surtout le rapport à l'environnement.

Afin de résoudre la contradiction entre vents dominants (facteur climatique) et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées:

- De diverses formes géométriques (forme dégradée, courbée...)
- De masques architecturaux ou protections fixes: les flancs, les auvents, les loggias.

II - B)- 2 - La métaphore :



Fig N° 17 : La métaphore d'une vague(France).
La grande Motte(France) Source: Encyclopédie
Encarta2009)

source : Booking.com



Fig N° 18 : Protection solaire création de l'
ombre forme dégradé. La grande Motte(France)
Source: Encyclopédie Encarta2009)

source : Booking.com

Façade:

Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (aération, ventilation et éclairage naturel) à l'intérieur des bâtis



Fig N° 19 : Type de façade en milieu littoral
source : Slideshare.com

La lumière naturelle

Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures. La pénétration de la lumière est un élément essentiel de l'usage et de l'esthétique de l'architecture

Les ouvertures

De grandes ouvertures ou des baies vitrées afin d'avoir un bon éclairage naturel et une bonne aération (ventilation), ainsi qu'une belle vue panoramique sur la mer (facteur climatique et social)



Fig N° 20 : Type des ouvertures en milieu littoral
source : Slideshare.com

Le revêtement extérieur

Peint en couleur claire tel que le blanc et le bleu qui reflètent la lumière et diminuent la quantité d'énergie solaire absorbée (facteur climatique)



Fig N° 21 : Type le revêtement extérieur en milieu
littoral
source : Slideshare.com

II-B)-7-Matériaux et technique de construction :

1. La nature agressive du climat (soleil, les vents l'humidité et pluie) et les airs salins (la corrosion), nécessite l'utilisation de matériaux adaptés (pierres ,béton), un enrobage conséquent pour protéger les aciers de la corrosion mais aussi une couleur plus appropriée tel que le blanc et le bleu.
2. Il est souvent utiliser des matériaux de construction durables et résistant à l'air marin (verre , pierre de taille , béton, tuile ,bois...) et surtout éviter l'utilisation de l'acier sans protection contre la corrosion.
3. Le bois : Bonne isolation thermique et phonique, bonne durabilité avec protection, bonne tenue de peinture
4. Métaux: Durabilité illimitée si l'on sait contourner les problèmes de corrosion, ne coule pas en cas d'incendie (Jusqu'à une certaine température), structure facile a concevoir.
5. Le béton: Résistant et durable même dans les environnements extrêmes, il offre une grande liberté de formes et d'aspects.
6. Sa mise en œuvre fait l'objet des normes qui garantissent sa qualité.



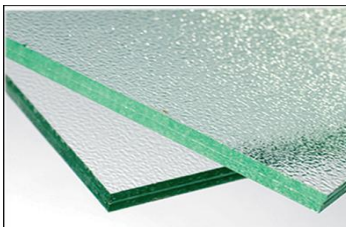
BOIS



BRIQUE



TUILE



VERRE



PIERRE



BETON

Fig N° 22 : Déférente type de matériaux de construction
source : Slideshare.com

II-C) - Sur le plan économique :

L'activité économique dominante de la ville peut influencer le choix d'un type d'architecture à un autre.

II-C)-1- L'activité portuaire :

Un port est une infrastructure construite par l'homme située sur le littoral maritime, offrant aux bateaux un abri contre les vents et les tempêtes, elles peuvent être industrielles pour les grands ports ou bien réservées à la pêche, et le tourisme pour les petits ports, ce qui marque une différence en matière d'architecture.



Fig N° 24 : Un port de pêche a Alger

source : <https://bit.ly/2obqYra>



Fig N° 25 : Un port de plaisance a Sidi Frej

source : <https://bit.ly/2MVBelm>



Fig N° 26 : Un port industriel a Alger

source : <https://bit.ly/2oh4a9v>

II-C)-2- L'activité touristique :

Dans ce cas, la ville est caractérisée par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composés d'aménagements spécifiques (espaces de loisirs, de distraction, de consommation ...) et d'infrastructures beaucoup plus touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes, auberges...).

II-C)-2-1- Le tourisme balnéaire :

c'est le tourisme des vacances au bord de mer. Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. c'est la première forme touristique apparue.



Fig N° 27 : Tourisme balnéaire a Agadir - Morocco

source : <https://bit.ly/2wlhXPM>



Fig N° 28 : Tourisme balnéaire a Türkiye

source : <https://bit.ly/2LnbTvG>

II-C)-2-2- Le tourisme de santé :

Le *tourisme de santé* ou tourisme médical ou encore tourisme hospitalier consiste à se faire soigner dans un pays autre que celui où l'on réside, par économie ou pour bénéficier des soins et des prix qui ne sont disponibles qu'à l'étranger , c'est un tourisme qui n'est pas saisonnier et qui vise à assurer un taux d'occupation constant.



Fig N° 29 : Tourisme de santé a Tunisie

source : <https://bit.ly/2MzD2Ri>



Fig N° 30 : Tourisme de santé a Tunisie

source : <https://bit.ly/2wqgYhr>

C)-2-3- Le tourisme vert :

C'est une des formes du tourisme durable permet la préservation du patrimoine naturel et des sites ainsi que la découverte de la nature



Fig N° 31 : Tourisme vert a la Forêt-Fouesnant - Thaïlande

source : <https://bit.ly/2PDRfKT>



Fig N° 32 : Thaïlande-tourisme vert-foret-elephant

source : <https://bit.ly/2MSGFRR>

C)-3- L'activité agricole :

En plus de la présence des terres agricoles, on trouve aussi des maisons individuelles (des fermes).



Fig N° 33 : Les terres agricoles a la Chine

source : <https://bit.ly/2NiOVYp>



Fig N° 34 : Les terres agricoles en France

source : <https://bit.ly/2wqltsl>

II-D)- Sur le plan social:

Les villes littorales sont les plus surpeuplées. La population des villes littorales se caractérise par son hospitalité et son accueil, sa gentillesse. Les habitants des villes littorales préfèrent construire sur des zones plus éloignées de la côte pour une vue panoramique et pour plus de fraîcheur.

II-E)- Sur le plan naturel :

II- E)-1- Le climat méditerranéen :

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.



Fig N° 35 : Le climat méditerranéen
source : Meteo.dz

II-E)- 2- Relation entre le climat et la conception architecturale:

Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées:

- Des des diverses formes géométriques, (forme, dégradée, courbée , des formes se basent sur les métaphores.
- Des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement.
- De toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon.
- De grandes ouvertures et baie vitrée.
- Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti.

II-E)- 3- Le vent :

les villes du littoral, en particulier ont une exposition directe au vent du côté de la mer (aucun obstacle).

II-E)-4- L'ensoleillement, en météorologie est le temps pendant lequel un lieu est exposé au soleil

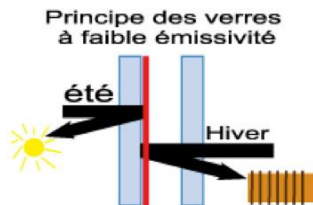
comment s'en protéger !?

a)- Les brises soleil :

Le brise-soleil est un élément de construction de forme variable. Il sert à faire de l'ombre, en été, et à permettre aux rayons solaires de pénétrer dans l'immeuble en hiver.



Fig N° 36 : Les brises soleil
source : Mémoire de soutenance



b)- Verre de faible émissivité

Il garantit une isolation thermique renforcée pour les doubles vitrages, avec une réduction de la condensation. Au moment de la fabrication, une couche dure d'oxydes métalliques est déposée sur la surface du verre.

Comment en profiter ?

Avoir un bon Eclairage naturel :

- La bonne disposition des façade (les espaces de vie et les surfaces vitrées les plus importantes).
- Chauffer les locaux par l'effet de serre, ou de l'eau sanitaire par les panneaux solaires .

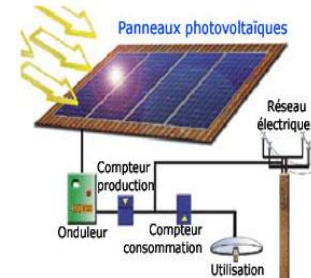
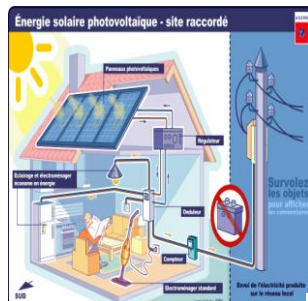


Fig N° 37 : Panneaux solaires
source : Mémoire de soutenance

II-F)-Risque Majeurs :

F)-1- L'érosion : C'est l'élévation du niveau de la mer du au changement climatique qui est la cause principale de ce phénomène d'érosion ,il peut avoir des conséquences :

- Directe : la disparition de surfaces terrestres.
- Indirecte : augmentation du risque de submersion



Fig N° 38 : Erosion a Soulac - France
source : France24.fr

Comment s'en protéger ?

Il est possible de limiter l'érosion du sol en utilisant la végétation (herbes, arbres) qui protège le sol contre les eaux de ruissellement et le vent.

F)-2- L'humidité :

L'humidité est la vapeur d'eau contenue dans l'air. Dans notre atmosphère, l'eau est omniprésente (même dans les déserts arides, il y a de l'humidité). L'air qui nous entoure renferme toujours une proportion d'eau sous forme de vapeur ; on qualifie cet air "d'air humide"

-Elle cause la détérioration des matériaux de construction , la corrosion des métaux , la détérioration des bois de charpente,

-Risque de gel et d'éclatement des matériaux poreux gorgés d'eau.....



Fig N° 39 : L'humidité au milieu littoral
source : Archidaily.com

Comment s'en protéger ?

-Une bonne aération quotidienne de vos locaux d'habitation (5 minutes suffisent).

-Une bonne **isolation thermique** permettra d'éviter une condensation excessive qui se réalise dans un air chaud mis en contact avec un élément froid (mur donnant sur l'extérieur...).

F)-3- Le Tsunami:

Le tsunami est une onde marine exceptionnelle déclenchée par un soudain déplacement du plancher océanique.

On lui attribue parfois des appellations ambiguës : seismic sea wave (vague marine sismique) car les séismes sont la première cause de leur déclenchement, tidal wave, même si les tsunamis n'ont rien à voir avec la marée. D'ailleurs tsunami vient du japonais qui signifie "vague causée par la marée"....



Fig N° 40 : Tsunami 2006 - Japon
source : Archidaily.com

III) - Cas de la ville littorale Algérienne :

III)-1- Le Littoral Algérien :

Le littoral algérien s'étend sur une longueur de 1200 KM, d'une superficie de 9824 km², soit 0.4% de la superficie du pays; il représente un écosystème riche et diversifier . Cet espace littoral couvre 159 communes maritimes.



Fig N° 41 : Carte de littoral Algérien
source : AmazingAlgeria.cu

II) -2- Les particularités de la ville littorale Algérienne :

Les villes littorales algériennes peuvent être classées par taille comme suit:

a) Grandes villes :

Comme les villes les plus importants en Algérie et qui possèdent une grande population:



Fig N° 42 : La ville d'Alger

source: <https://bit.ly/2MznEo3>



Fig N° 43 : La ville d'Annaba

source :<https://bit.ly/2wtbD8K>



Fig N° 44 : La ville d'Oran

source :<https://bit.ly/2wfaVNg>

b) Moyennes villes :

Les villes qui sont moins grande que les grandes villes et une population moyenne :



Fig N° 45 : La ville de Jijel

source: <https://bit.ly/2PyPqiB>



Fig N° 46 : La ville de Mostaganem

source: <https://bit.ly/2Lx77Mk>



Fig N° 47 : La ville de Skikda

source: <https://bit.ly/2Lx8JFS>

c) Petites villes :

Ce sont des petites villes avec une petite densité de population :



Fig N° 48 : La ville de Tichy

source:<https://bit.ly/2LuTInP>

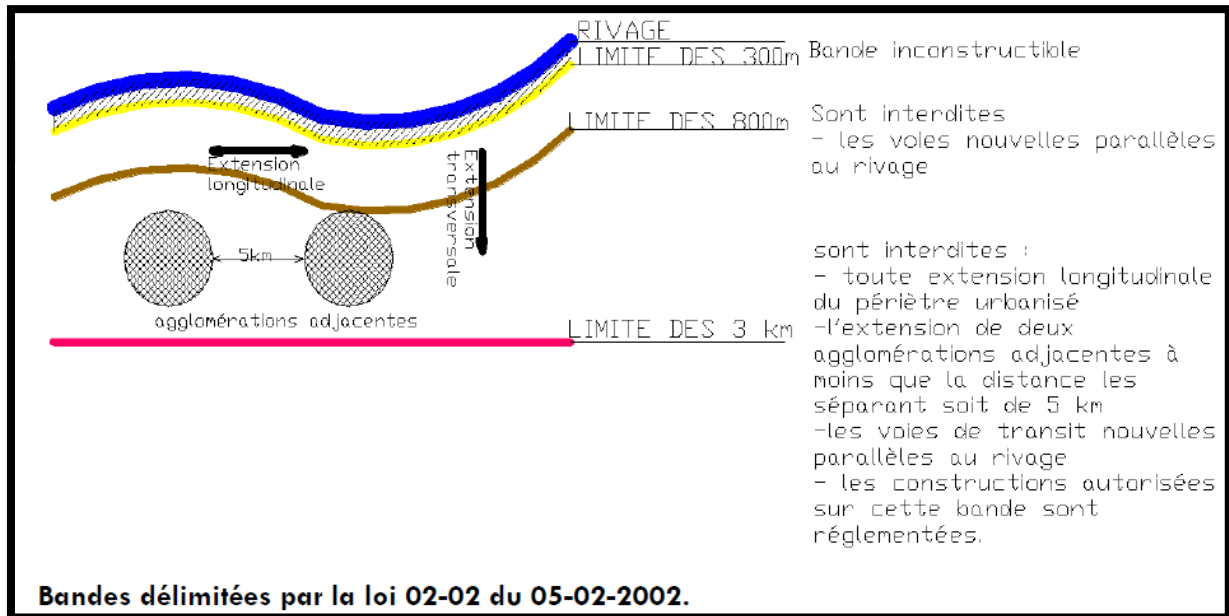


Fig N° 49 : La ville de Tizirt

source: <https://bit.ly/2LneDsZ>

III)-3- LA REGLEMENTATION :

Les Bandes :



Selon la **Loi n°02-02 du 5 février 2002**, relative à la protection et à la valorisation du Littoral ;

Au sens de la présente loi, le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents mètres (800m), longeant la mer et incluant:

- les versants de colline set montagnes, visibles de la mer et n'étant pas séparés du rivage par une plaine littorale
- les plaines littorales de moins de trois kilomètres (3km) de profondeur à partir des plus hautes eaux maritimes
- l'intégralité des massifs forestiers
- les terres à vocation agricole
- l'intégralité des zones humides et leurs rivages dont une partie se situe dans le littoral à partir des plus Hautes eaux maritimes tel que défini ci-dessus;
- les sites présentant un caractère paysager, culturel ou historique.

Bande1:

Il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans le quel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

Bande2:

D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage. Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande3:

Dont la largeur est de trois kilomètres ,dans cette bande sont interdites :

Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ,

L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins quel a distance les séparant soit de trois (3) kilomètres au moins;

Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des trois kilomètres sont réglementées.

III)-4- Les instruments d'urbanisme:

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis , pour cela on trouve :

SNAT : le schéma national d'aménagement du territoire.

PAC : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion).

PDAU : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibré entre l'urbanisation et l'activité économique, il permet de localiser les zones de conflit d'usage).

POS : le plan d'occupation des sols permet d'intégrer la spécificité des lieux et protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

Section 02 : Thématique spécifique : Impacte des aménagements agrotouristiques et culturels en milieu littoral

1 - Définition de l'agrotourisme :

Depuis quelques années, un attrait grandissant pour le milieu **littoral** s'est manifesté chez les touristes. En effet, cet attrait pour le littoral s'est traduit par un exode urbain toujours plus important.

Dans le secteur touristique, l'agrotourisme est un terme de plus en plus populaire.

C'est une forme de tourisme visant à découvrir et à partager les savoir-faire d'un milieu à vocation agricole. Elle se pratique de plusieurs manières : visite de l'exploitation, **hébergement**, restauration et ventes de produits agroalimentaires. C'est aussi une occasion unique pour les **agriculteurs** de transmettre leurs savoirs et leurs expériences avec le voyageur, associée à une volonté de s'éloigner des circuits touristiques traditionnels.

L'**agrotourisme** (ou **agritourisme**) trouve vraisemblablement ses origines en Europe germanique. Si l'on prête souvent les débuts de cette forme alternative de tourisme à l'Italie, il semblerait qu'elle soit née à la fin du XIXème siècle, dans la région du Tyrol en Autriche. À cette époque, les paysans offrent volontiers une possibilité d'hébergement au sein de leurs fermes. Ce complément financier leur permettait d'augmenter leurs revenus mensuels.

L'agrotourisme est une activité combinat entre le tourisme et l'agriculture et qui a lieu dans une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes et permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à la faveur de l'accueil et de l'information que leur réserve leurs hôtes.

C'est aussi une occasion unique pour les agriculteurs de transmettre leurs savoirs et leurs expériences avec le voyageur, associée à une volonté de s'éloigner des circuits touristiques traditionnels.



Fig N° 50 : Une serre agricole en France

Le touriste découvre le milieu agricole à travers les informations données par l'agriculteur Source : rose.ca

L'agrotourisme est une forme de tourisme durable car :

- D'un point de vue socioéconomique, il est une source financière non négligeable pour les agriculteurs, ce qui leur permet de pérenniser leurs activités et leurs savoir-faire.
- Il encourage principalement des petits producteurs et contribue à valoriser l'identité et la diversité régionale d'un territoire.
- D'un point de vue environnemental: l'agrotourisme encourage la dégustation de produits fabriqués sur place, ce qui élimine les émissions de gaz à effet de serre (GES) causées par les transports des denrées.
- De plus, une grande majorité des agriculteurs qui pratiquent cette activité, sont soucieux du respect de l'environnement. Leurs produits de qualité sont très souvent associés à l'agriculture biologique voire biodynamique.

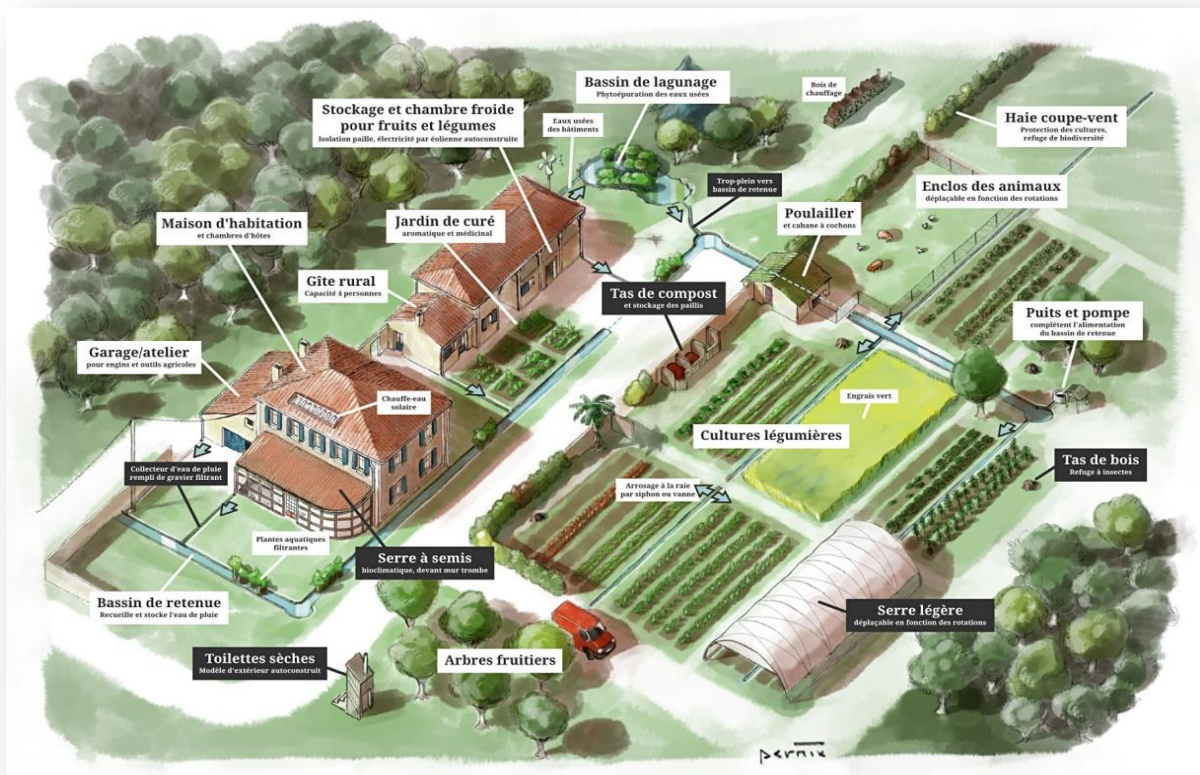


Fig N° 51 : Type de ferme qui accueille les touristes et les visiteurs dans le cadre de l'agrotourisme.

Source age-de-pierre.fr

En Europe, jusque dans les années 60, l'agrotourisme ne se pratique que de manière très ponctuelle. Mais le regain d'intérêt pour la campagne et le phénomène de **rurbanisation** a pleinement joué en la faveur du développement de l'agrotourisme. Cette évolution a permis l'aménagement de plusieurs exploitations agricoles. Au Québec, l'offre agrotouristique est aujourd'hui en constante augmentation. 3% des entreprises agricoles québécoises sont aujourd'hui des entreprises agrotouristiques. Ce sont dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et des Chaudières-Appalaches que l'on trouve le plus d'exploitations de ce genre.

En 2002, le **Groupe de concertation sur l'agrotourisme** au Québec rédige une définition faisant aujourd'hui l'unanimité :

L'agrotourisme est une activité touristique qui est complémentaire à l'agriculture et qui a lieu dans une exploitation agricole. Il met en relation des productrices et des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes et permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à la faveur de l'accueil et de l'information que leur réserve leur hôte.

À ses prémisses, l'agrotourisme ne concernait que l'hébergement. Forts de leurs succès, les producteurs diversifient aujourd'hui de plus en plus leurs offres. Les activités proposées sont les suivantes :

- La visite et l'animation à la ferme ;
- L'hébergement ;
- La restauration
- La promotion et la vente de produits issus de la ferme et de la région
- L'agrotourisme est une forme de **tourisme durable** car :
- D'un point de vue **socioéconomique**, il est une source financière non négligeable pour les agriculteurs, ce qui leur permet de pérenniser leurs activités et leurs savoir-faire.

Il encourage principalement des petits producteurs et contribue à valoriser l'identité et la diversité régionale d'un territoire.

- D'un point de vue **environnemental**: l'agrotourisme encourage la dégustation de produits fabriqués sur place, ce qui élimine les émissions de gaz à effet de serre (GES) causées par les transports des denrées.

De plus, une grande majorité des agriculteurs qui pratiquent cette activité, sont soucieux du respect de l'environnement. Leurs produits de qualité sont très souvent associés à l'agriculture biologique voire biodynamique

2- Tourisme culturel :

Le tourisme culturel est une forme de tourisme qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants. Phénomène social et économique de fond dans le monde contemporain, le tourisme culturel représenterait de 8 % à 20 % des parts du marché touristique.

2-1- Définition :

La notion de tourisme culturel est difficile à appréhender en tant que pratique sociale spécifique au sein des pratiques touristiques et des pratiques culturelles. Cependant, on constate que toute l'imagerie médiatisée des lieux touristiques les plus divers (Acapulco, Côte d'Azur, Fjords de Norvège, Kénia, Îles du Pacifique, Savoie...) nourrit le monde entier de représentations à forte dimension culturelle.

L'Organisation mondiale du tourisme le définit au sens étroit en tant que « mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages ».

La force du lien entre culture et tourisme trouve son explication dans l'acte de loisir (temps libre), hors de son lieu de résidence et mû par des motivations diverses (plage, découverte, campagne, soleil, affaires, pèlerinage, croisière, séjour linguistique etc.). Considérer ainsi le tourisme culturel comme une catégorie spécifique de lien entre culture et tourisme, c'est considérer qu'il est lié à une décision consciente de « se cultiver par divers moyens touristiques ». Bref, qu'il est un moyen par lequel un voyageur visera l'élargissement de son horizon intellectuel. Toutefois, cette conscience n'est pas nécessairement celle d'un tourisme culturel explicitement formulé par l'individu qui s'en tiendra souvent à des motivations plus simples comme celles énoncées précédemment. Il s'agit donc lorsqu'on parle de tourisme culturel d'une catégorie de pratique sociale et d'offre construite a posteriori.

2-2- Typologie :

Les trois principaux types de touristes culturels sont, selon la typologie de l'Économiste :

- touriste motivé par la culture (5 à 10 % des touristes culturels) : fait de son voyage ou de ses vacances comme principal but un tourisme d'éducation ou d'apprentissage ;
- touriste inspiré par la culture (15 %) : intéressé par les destinations culturelles connues et réputées, il est peu motivé à revenir au même endroit ;
- touriste intéressé par la culture (5 à 10 %) : profite d'un voyage ou de vacances non culturelles pour visiter des sites culturels et historiques.

Le développement du "tourisme créatif" est une composante du tourisme culturel recouvrant les pratiques artistiques et culturelles des touristes (stages d'arts plastiques, d'artisanat d'art, de photographie, etc.)

3- Impact des aménagements agro-touristique et culturels en milieu littoral :

Le thème choisi porte sur l'impact des aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littoral en particulier., nous avons opté parce ce que l'engouement des touristes pour le bord de mer s'accompagne inévitablement d'un développement accru du secteur du tourisme sur le littoral, dont les conséquences sur le milieu naturel, économique et social de cet espace sont loin d'être négligeables.

Avant de poursuivre, il convient de préciser que nous entendons par le terme 'tourisme' l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité . Il convient également de déterminer les différents modes de fréquentations touristiques, en distinguant le tourisme de passage du tourisme de séjour : Le tourisme de passage se caractérise par une fréquentation à la journée. Seront ainsi qualifié de visiteurs ou d'excursionnistes toute personne ne passant pas la nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé sur les lieux visités. Quant au tourisme de séjour, en lieu fixe ou en circuit, il comprend au moins une nuit sur le lieu visité, et se décline sous quatre formes selon le mode d'hébergement : les séjours en campings, les séjours hôteliers et en location chez l'habitant, l'hébergement chez des amis ou de la famille, et les résidences secondaires.

3-1-Les impacts environnementaux

Dans cette étude, nous définirons l'environnement par les espaces non urbanisés, les milieux ruraux, les espaces naturels, les paysages, la faune, la flore, le sol et les ressources naturelles telles que l'eau.

3.1.1. Aspects négatifs

Les impacts sur l'environnement figurent souvent comme les plus évidents, ceux dont on évoque le plus les effets négatifs liés à l'activité touristique et ceux sur lesquels les estivants sont le plus sensibilisés. Tout d'abord, le développement du secteur touristique, tel qu'il apparaît aujourd'hui sur les côtes algériennes, est révélateur d'une forte consommation en espaces naturels.

L'activité touristique se traduit par des besoins importants de foncier afin de réaliser les équipements nécessaires à l'accueil de vacanciers toujours plus exigeants, et de répondre aux demandes de résidences secondaires qui ne cessent d'augmenter. La croissance des pôles touristiques se fait au détriment des espaces périphériques de nature le plus souvent agricole (alors que l'agriculteur se voit reconnaître un rôle central dans la conservation des paysages qu'il a contribué à créer), mais également par le biais d'assèchements de zones humides ou de déboisements.

Par ailleurs, de nombreux espaces littoraux sont soumis à une large bétonisation issue, d'une part, d'une urbanisation massive et d'autre part, d'aménagements de sites aux activités de loisirs, telles que, par exemple, la création de ports de plaisance sur le domaine public maritime.

De plus, la surpopulation estivale dans les communes littorales entraîne une augmentation des rejets (déchets, eaux usées...) qui se traduit notamment par des pollutions des eaux littorales, entraînant ici encore des déséquilibres écologiques.

Plus largement, les nouveaux modes de fréquentations de sites littoraux, qui relèvent souvent d'un tourisme de masse, conduisent à la réalisation d'aménagements en adéquation avec ces dernières : multiplication des voies d'accès au rivage nécessitant une ouverture des massifs forestiers, création de zones de stationnement à proximité immédiate de la mer par aplanissement de dunes.... Autant d'aménagements qui là encore constituent une menace pour la préservation d'écosystèmes fragiles et la qualité des paysages.

Enfin, l'accès des vacanciers à des sites auparavant préservés et la sur fréquentation des sites les plus populaires conduisent, par piétinement, à la disparition d'espèces végétales et à l'érosion rapide des sols.

A la fois consommatrice d'espace, menace pour les écosystèmes, la biodiversité, et les particularismes paysagers, l'activité touristique est source de dégradations et de banalisation des espaces littoraux. Toutefois, les pressions exercées sur ces territoires initient, depuis plus de 20 ans déjà, des politiques fortes et volontaristes de protection des sites littoraux.

3-2- Les impacts économiques

Secteur d'activité de premier ordre en Algérie, le tourisme est à l'évidence un facteur de modifications de l'économie des territoires sur lesquels il se développe. Si ces impacts positifs

en terme d'emplois et de richesses produites sont certains, il convient toutefois d'en évaluer les conséquences sur les économies préexistantes.

3-2-1. Aspects négatifs

Comme nous l'avons vu précédemment, le développement de l'activité touristique génère une spéculation foncière importante. Dans la mesure où ce secteur a besoin d'espace pour se développer, il s'avère que ce sont en première ligne les secteurs d'activité nécessitant également des besoins d'espace importants qui se trouvent être les plus perturbés. Le secteur de l'agriculture figure donc comme étant le secteur économique le plus durement touché par l'expansion touristique. En effet, cette spéculation foncière favorise certaines ventes de terrains à vocation agricole, engendrant un morcellement du foncier qui fragilise et rend très difficile l'exercice des activités agricoles : l'agrandissement des surfaces agricoles devient impossible, l'élevage est interdit à proximité de l'habitat pour des raisons sanitaires, la modernisation des systèmes d'exploitation est peu évidente... Pour toutes ces raisons, on constate une intensification des cultures, engendrant des problèmes environnementaux, notamment en ce qui concerne la qualité des eaux.

La pêche et le secteur aquacole sont également perturbés par une activité touristique massive. D'une part, la plaisance rend plus difficile les activités professionnelles liées à l'exploitation de la mer, et d'autre part,

les pollutions générées par un tourisme de masse peuvent rendre impropres à la consommation les produits de la pêche et de l'aquaculture. « Il a souvent été dit que par sa seule présence l'activité touristique condamnait d'autres activités préexistantes. Si cela peut être vrai, on ne peut en faire une loi et les mécanismes d'exclusion sont complexes. Le tourisme joue un rôle de révélateur des difficultés des activités permanentes et aide à les mettre à jour . Si l'agriculture, la pêche et l'aquaculture peuvent en effet être qualifiées d'activités en difficultés sur l'ensemble du territoire algériennes, il apparaît cependant que le tourisme affaiblit ces secteurs économiques déjà fragiles.

3-2-2.Aspects positifs

L'un des principaux impacts positifs du tourisme réside dans la création d'emplois qu'il permet, tant au niveau des commerces que des services. Toutefois, il est à noter que la population locale ne profite souvent que d'emplois non qualifiés et subalternes. Parallèlement à cela, l'activité touristique permet également de maintenir un nombre non négligeable de services et commerces de proximité dans certaines communes rurales littorales, qui sans elle, éprouveraient des difficultés à rester en place.

3-3- Les impacts sociaux

Après avoir évoqué quelles pouvaient être les retombées du tourisme à la fois sur l'environnement et sur l'économie des territoires littoraux, il convient de s'interroger sur les effets qui peuvent être perçus par les habitants. En d'autres termes, comment cette activité peut influencer sur la vie sociale de la population permanente.

3-3-1. Aspects négatifs

Le développement du tourisme est une source importante de conflits de natures diverses. Aussi, des conflits peuvent émerger dès le stade des plans d'aménagement ou lors de négociations de projets à visées touristiques, la population locale étant soucieuse de préserver

la qualité de son environnement qui a jusqu'ici été la garante de leur qualité de vie. Des conflits peuvent également se mettre en place après le développement de l'activité touristique, lorsque la cohabitation entre touristes et habitants devient trop difficile, en raison notamment du « choc des cultures » et des habitudes, ainsi que du « non respect de leur cadre de vie par les vacanciers ».

D'autre part, des effets négatifs de l'activité touristique sur la vie sociale se font largement ressentir au niveau de l'inflation du marché immobilier et foncier. En effet, du fait de la spéculation, les prix deviennent souvent inabornables pour permettre aux jeunes couples originaires d'une commune littorale à statut touristique d'y emménager. C'est donc toute une catégorie de population à revenus modestes qui se retrouve dans l'obligation de quitter leur commune d'appartenance pour aller en périphérie, où le prix du marché de l'immobilier s'avère être plus abordable.

Ainsi, ce sont parfois ces ensembles de conflits qui engendrent des phénomènes de rejet du tourisme de masse, comme cela peut apparaître dans certaines régions de Corse et de Bretagne notamment.

3-3-2. Aspects positifs

Sur le plan social, pourraient être perçues comme positives les créations d'associations de défense, de valorisation ou de sauvegarde du territoire dans le sens où elles permettent de mobiliser la population autour de projets communs. Cependant, les impacts positifs du tourisme peuvent être davantage ressentis sur le plan culturel que sur le plan social. En effet, le tourisme peut s'avérer être un atout majeur pour l'expression de cultures régionales, au travers de la création d'écomusées ou de la mise en valeur d'un patrimoine propre au territoire.

4 - Analyse d'exemple :



Fig N° 52 : Centre de Culture Scientifique
Océanopolis-France
source : Archidaily.com



Fig N° 53 : Institut MAURICE -LAMONTAGNE-
Canada
source : Archidaily.com

A)- Centre de Culture Scientifique Océanopolis:

Océanopolis est un centre de culture scientifique dédié aux océans, situé à Brest, près du port de plaisance du moulin blanc. Conçu par l'architecte **JAQUES ROUGERIE**, **Océanopolis** a ouvert ses portes en 1990. La forme du bâtiment rappelle celle d'un crabe

Le but premier était d'offrir une vitrine aux sciences de la mer, pour cela, une cinquantaine aquariums de 50 à 100000 de litres pour le bassin des requis sont proposés au public. En plus des bassins, différents supports (vidéos, bornes interactives, panneaux...) apportent des informations complémentaires sur la biologie des espèces, la protection des milieux, le fonctionnement des écosystèmes. Le centre se découpe en trois



Fig N° 54 : Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France (l'entrée principale)
source : Archidaily.com



Fig N° 55 : Photo aérienne de Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com

pavillons correspondant à trois environnements différents : Tempéré, polaire et tropical. Et aussi le pavillon biodiversité. 10000 animaux et végétaux marins de 1000 espèces peuvent ainsi être découverts dans ce complexe.



Fig N° 56 : Organigramme spatiale d'Océanopolis -France
source : Archidaily.com

A)-1- Pavillon tropical :

Le pavillon tropical convie à un merveilleux voyage à travers les mers et les océans tropicaux . Liées aux images de vacances ou de paradis terrestre, la ceinture intertropicale est répartie de part et d'autre de l'Equateur , englobant toutes les eaux dont la température ne descend jamais au-dessous de 20°C . Le pavillon tropical présente l'extrême diversité des organismes marins , depuis les requins jusqu'aux coraux vivants, en passant par de multiples espèces chatoyantes et multicolores.

Il contient :

- Le bassin de requins
- L'espace Océan Indien
- L'espace Caraïbes
- La mangrove
- La serre tropicale
- Un mur de coraux vivants



Fig N° 57 : Bassin de requins
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com



Fig N° 58 : L'espace Océan Indien
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com

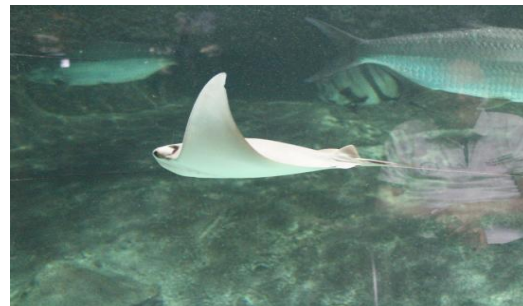


Fig N° 59 : La mangrove
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com



Fig N° 60 : La serre tropicale
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com



Fig N° 61 : Un mur de coraux vivants
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com

A)-2- Pavillon polaire:

Au Nord de toute terre, un océan ; au Sud de toutes mers , un continent : l'Arctique et l'Antarctique. Le pavillon polaire d'Océanopolis emmène à la découverte de ces deux écosystèmes si différents et si proches .Après un incroyable spectacle panoramique transportant en Antarctique, partirez à la rencontre de la plus grande colonie de manchots en Europe et des phoques du grand Nord installés sur une véritable banquise.



Fig N° 62 : Pavillon polaire:
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com

A)-3- Pavillon tempéré:

Les nombreux aquariums du pavillon tempéré constituent autant de hublots ouverts sur une faune et une flore bretonnes très riches :le terrier des langoustines ,les phoques, le grand tombant rocheux avec ses énormes bars, le bassin mer d'Iroise avec ses raies , turbots et homards...un espace océanographique est dédié aux grands phénomènes marins :marées ,courants, vagues.

Fig N° 63 : le bassin de phoques
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com



Fig N° 64 : La flaque de démonstration
Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com

La flaque de démonstration conçue comme laboratoire marin permet de toucher des organismes vivants tels que : étoiles de mer oursins pour découvrir d'un peu plus près tout une faune et une flore marines.

A)-4- Pavillon biodiversité:

Dans un espace de 500m², transformé en écrin sombre, parsemé d'images insolites et de mystérieux spécimens, découvrez l'univers inconnu et spectaculaire des grands fonds marins. Le parc de découverte des océans propose même des boutiques, des restaurants.



Fig N° 65 : Pavillon biodiversité Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France
source : Archidaily.com

SYNTHESE :

Opter une souplesse dans l'aménagement des espaces en les adaptant aux différentes activités qui s'y déroulent.

Equilibrer les recherches scientifiques et plaisir en associant, pédagogie, information avec distraction afin de rendre notre institut plus riche, plus attractif à toutes catégories de public.

L'intégration des activités de loisir, de restauration et de commerce (boutiques), des espaces verts pour l'animation à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur dans le projet dans le but de rendre le centre plus rentable.

B)- Institut MAURICE –LAMONTAGNE

Centre de recherche en océanographie L'Institut Maurice-Lamontagne occupe un terrain de 32 hectares situé à la Pointe aux Cenelles, près de Sainte-Flavie

Le complexe de recherche se compose de trois bâtiments inter-reliés totalisant une superficie de 25 000 mètres carrés. Le complexe de recherche se compose de trois bâtiments inter-reliés :



Fig N° 67 : L'aile scientifique de Institut MAURICE – LAMONTAGNE
source : Archidaily.com



Fig N° 66 Institut MAURICE –LAMONTAGNE
source : Archidaily.com

B)-1- L'aile scientifique de l'IML

renferme les bureaux et laboratoires pour les travaux de recherche en biologie, chimie et physique ainsi que les bureaux et salles de travail pour les travaux en hydrographie, cartographie et télédétection.

S'y trouvent également les salles des bassins , couvrant 2000 mètres carrés,offrant sur près des deux tiers de leur superficie une hauteur libre de 7 mètres pouvant accommoder de grands réservoirs et équipements pour des études expérimentales spéciales . Les bassins permettent de maintenir poissons , invertébrés et algues destinés aux études sur la reproduction, la physiologie, le comportement et les écosystèmes. Sept chambres à atmosphère contrôlée permettent d'effectuer des expériences à échelle réduite.



Fig N° 68 : Laboratoire des recherches scientifique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE
source : Archidaily.com

B)-2- L'aile administrative abrite un hall d'exposition, l'Auditorium Estelle-Laberge (250 places), une cafétéria, une bibliothèque spécialisée, un centre d'informatique, des salles de réunion et de conférences, les bureaux de l'administration ainsi que les services de réception des marchandises et d'accueil.



Fig N° 69 : L'aile administrative de Institut MAURICE –LAMONTAGNE
source : Archidaily.com

B)-3- L'aile technologique des entrepôts et sept ateliers spécialisés servant à l'entretien et à la réparation de navires et des petites embarcations, ainsi qu'à la fabrication et l'entretien d'équipements spécialisés. L'alimentation en eau douce et en eau salée (filtrée ou non-filtrée) se fait au moyen de réservoirs en majeure partie souterrains, qui alimentent par gravité les bassins expérimentaux et certains laboratoires. L'eau salée provient directement de l'estuaire du Saint-Laurent. Ce système, l'un des plus importants du genre au Canada, permet de mener en laboratoire des études expérimentales à grande échelle.



Fig N° 70 : L'aile technologique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE
source : Archidaily.com

SYNTHESE :

Suite à l'analyse détaillée de l'établissement de Maurice, on a pu conclure les points suivants :

- Sa situation au bord de la mer.
- Son programme éducatif.

Son programme spatial détaillé qui contient :

- Aile scientifique
- Aile administratif
- Aile technique Les techniques utilisées pour la filtration de l'eau de mer

C) - Autre aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littorale :

C)-1- Parc de loisir :

Un **parc de loisirs** est un espace de loisirs permanent situé en plein air et fournissant des activités culturelles, de loisirs et de divertissements.

C-1-1- Typologie :

On distingue de très nombreux types particuliers de parcs de loisirs qui sont :

- les parcs de promenade et jardins publics de différentes superficies, aménagés pour une promenade citadine ou jogging dans un espace naturel, avec jardins fleuris, arbres et agrès (balançoires, toboggans) pour les enfants, ou même expositions, concerts publics en plein air dans les kiosques et spectacles (dont ceux de "Guignol"). Exemple : Le Parc floral de Paris ou Les Parcs Londoniens;



Fig N° 71 : Le Parc floral de paris

source : booking.com



Fig N° 72 : Les Parcs Londoniens

source : booking.com

- les bases de plein air et de loisirs sont des complexes réunissant les éléments de la pratique des sports, nautiques notamment (voile, ski nautique, canoë), en étant souvent situés autour d'un lac, étang ou rivière, ainsi qu'à la lisière d'une forêt, ainsi que les activités de plein air telles que l'équitation, le tennis ou le golf (de terrain ou miniature) ;



Fig N° 73 : ski nautique a Sydney

source : Sydneytoday.com



Fig N° 74 : canoë a Sydney

source : Sydneytoday.com

- les parcs aventure, qui peuvent proposer des parcours aventure en forêt, de la tyrolienne, de l'accrobranche, des activités acrobatiques comme le benji-eject, du tir à l'arc... ;



Fig N° 75 : L'accrobranche a la Suisse

source : Entertainment.com



Fig N° 76 : Le benji-eject a la Suisse

source : Entertainment.com

- les parcs scientifiques, qui mélangent sciences et attractions, par exemple Océanopolis, la Cité de l'Espace, la Cité des sciences et de l'industrie ou le Palais de la découverte ;



Fig N° 77 : Océanopolis en France

source : Slideshare.com



Fig N° 78 : la Cité de l'Espace

source : Slideshare.com

- les aquariums publics sont des établissements permettant l'observation des espèces aquatiques dans des aquariums, exposés dans un but éducatif, comme le Musée océanographique de Monaco ;



Fig N° 79 : Musée océanographique de Monaco

source : Slideshare.com

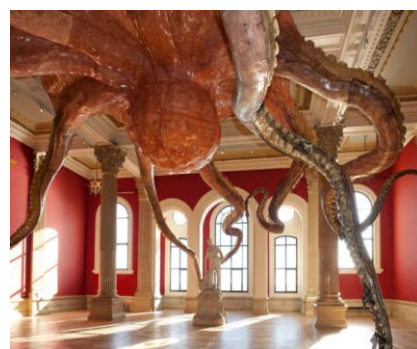


Fig N° 80 : Musée océanographique de Monaco

source : Slideshare.com

- les parcs de miniatures, offrant au visiteur des reproductions à l'échelle miniature de bâtiments, de monuments ou de lieux populaires, comme la France Miniature ;



Fig N° 81 : la France Miniature

source : France24.com



Fig N° 82 : la France Miniature

source : France24.com

- les parcs animaliers, parcs safaris, parcs zoologiques ou parcs d'attractions et animaliers, qui peuvent mélanger zoo et attractions, souvent sur le thème de la nature, des animaux..., tels le Parc zoologique de Thoiry ;



Fig N° 83 : la France Miniature

source : Calameo.com



Fig N° 84 : la France Miniature

source : Calameo.com

- les parcs d'attractions proposant des manèges ou attractions se rapprochant de celles d'une fête foraine, mais sédentaires et thématiques avec espaces de loisirs décorés et émaillés de plusieurs spectacles, tels que Disneyland Paris ou Cedar Point ;



Fig N° 85 : Disneyland Paris- France

source : Booking.com

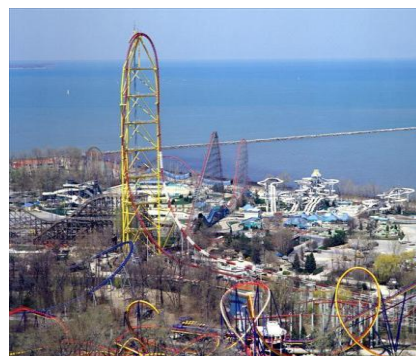


Fig N° 86 : Cedar Point-Etat unis

source : Booking.com

- les parcs aquatiques, ne comportant que des activités aquatiques, piscines à vagues, piscines munies de jeux d'eau, de toboggans, de différents bassins..., comme l'Aquaboulevard de Paris ;



Fig N° 87: Aquaboulevard de Paris - France

source : Booking.com



Fig N° 88 : Aquaboulevard de Paris - France

source : Booking.com

- les parcs de loisirs à thèmes, où le visiteur est immergé dans un thème donné (cinéma, far west, fantaisie...) au moyen notamment de spectacles, de décors, de musique, et d'animations diverses..., tels que le Puy du Fou ;



Fig N° 89: Le Puy du Fou - France

source : <https://bit.ly/2wZaruj>



Fig N° 90 : Le Puy du Fou - France

source : <https://bit.ly/2wZjdZU>

- les parcs nationaux et régionaux, qui occupent une portion de territoire classée par décret à l'intérieur de laquelle la faune, la flore et le milieu naturel en général sont protégés de l'action de l'homme, comme le Parc National de la Vanoise.

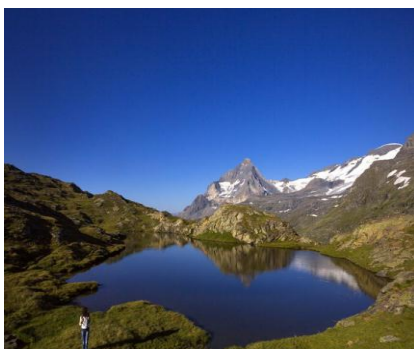


Fig N° 91: le Parc National de la Vanoise- France

source : <https://bit.ly/2Oiwll6>



Fig N° 92 : le Parc National de la Vanoise- France

source : <https://bit.ly/2x08G0A>

- Plusieurs parcs se regroupent de plus en plus en multi-fonctions pour devenir polyvalents, comme notamment les parcs aquatiques, d'attractions et animaliers, ainsi que les bases de loisirs associant les parcours aventure forestiers.

C)-2- Parc d'attraction :

Un parc d'attractions est un type particulier de parc de loisirs proposant des activités diverses destinées à détendre, amuser, divertir le visiteur. Ces activités, appelées attractions, sont de diverses formes. Il peut s'agir de spectacles, de montagnes russes, de manèges (de type forain ou non), de parcours scéniques (également appelés dark rides) en intérieur, ou simplement de jeux (toboggans, balançoires, piscines). Un parc d'attractions est plus élaboré qu'un simple terrain de jeux ou parc urbain.



Fig N° 93: Disneyland - Tokyo

source : <https://bit.ly/2O5xWJh>



Fig N° 94 : Disneyland - Tokyo

source : <https://bit.ly/2wXYUeE>

C)-3-Parc aquatique :

Un parc aquatique est un jardin, couvert ou non, parsemé d'attractions aquatiques tels que des piscines, des jacuzzis, des toboggans aquatiques, des rivières paresseuses, divers brumisateurs ou fontaines. Les parcs aquatiques les plus évolués peuvent aussi proposer de puissantes installations créant des vagues artificielles, permettant de pratiquer diverses pratiques sportives telles que le surf, le bodyboard, etc.



Fig N° 95: Camping parc - Espagne

source : <https://bit.ly/2QiEwhg>



Fig N° 96 : Camping parc - Espagne

source : <https://bit.ly/2Qgl3xw>

C)-4- Complexe touristique :

Ensemble d'installations hôtelières et d'équipements de loisirs aménagés en un lieu par un même promoteur.



Fig N° 97: Complexe de Matrès -
Algerie

source : <https://bit.ly/2wWjxsj>



Fig N° 98 : Complexe de Matrès -
Algerie

source : <https://bit.ly/2NzNKHc>

C)-5- Hôtel touristique :

est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile.

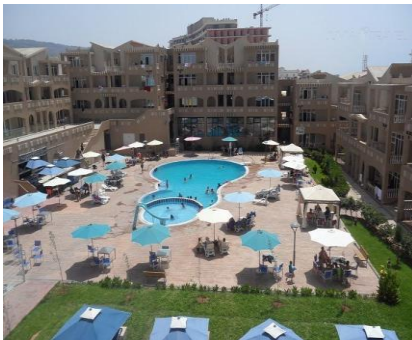


Fig N° 99: Hôtel Zouhour - Algérie

source : <https://bit.ly/2wUgP5Y>



Fig N° 100 : AZ hôtel - Algérie

source : <https://bit.ly/2N3g3OT>

5- Conclusion Générale :

Les villes littorales ont des différentes particularités naturelles, sociales et économiques par rapport des autres zones du territoire .

Ce travail était élaboré au premier lieu, dans le but de connaître l'influence de la présence de la mer sur le développement des villes littorales sur les deux plans : urbanistique et architectural. Sur le plan urbanistique on a constaté que l'évolution des villes se fait suivant plusieurs formes dans le but de dégager la maximum de vue sur la mer, soit parallèlement à la mer, perpendiculairement ou suivant la topographie du site.

L'architecture des villes littorales est adaptée aux conditions du milieu littoral, comme le choix de la forme, son orientation, la couleur du bâti et les matériaux utilisés.

Ainsi on a distingué que l'économie des villes littorales s'appuie sur des activités liées essentiellement à la mer, comme l'activité touristique qui d'adosse à la présence des stations balnéaires, et l'activité portuaire ou on remarque la présence des ports industriels, de plaisance et de pêche.

Nous avons acquis un ensemble de connaissance qui nous a permis de mettre l'accent sur la ville littoral algérienne et son développement sur le plan urbanistique et architectural, et aussi un aperçu sur la réglementation algérienne relative à la protection des villes littorales et les terres agricoles .

Dans le cas de notre mémoire, on a traité une thématique spécifique dans le milieu littoral, qui est l'impacte des aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littoral .

En Algérie, on n'a pas exploité cette richesse, les terres agricoles sont délaissés et abandonnés, et aussi ils causent la rupture et le déséquilibre en milieu urbain littoral, car ils empêchent le développement urbanistique spécifique au zone littoral.

L'agrotourisme regroupe des services d'accueil, d'hébergement, de restauration, mais également de découverte du milieu littoral et des activités spécifiques dans les fermes littorales.

Notre objectif est de projeter les principes de l'agrotourisme et la culture en Algérie, pour mieux découvrir le milieu agricole, et aussi pour transmettre aux touristes le savoir faire des agriculteurs, tout en protégeant et en valorisant les terres agricoles délaissés en Algérie.

Table des figures :

Figure 1 : le front de mer de la ville Nagasaki - Japon	(3)
Figure 2 : Le front de mer de la ville Shizuaka - japon	(6)
Figure 3 : Le front de mer de la ville de Busane - Corée du Sud	(6)
Figure 4 : Côte boueuses a Chili	(6)
Figure 5 : Les côtes Atlantiques	(7)
Figure 6 : Les côtes d'Estonie.....	(7)
Figure 7 : Les falaises d'Etretat à Etretat.....	(7)
Figure 8 : : développement parallèle à la mer la ville de Rio De Janeiro	(8)
Figure 9 : Développement perpendiculaire à la mer la ville de Sydney.....	(8)
Figure 10: Les Développement dans toutes les directions de la ville de Washington..	(9)
Figure 11 : Hotel Atlantis à Jumeirah palm, Dubaï.....	(9)
Figure 12 : Des villas de vacances a Jumeirah palm, Dubaï.....	(9)
Figure 13: des balcons a Alger.....	(10)
Figure 14 : Une place publique a la ville Rose en France.....	(10)
Figure 15 : Un belvédères a la Suisse.....	(11)
Figure 16 : Un percée visuelle a France	(11)
Figure 17 : La métaphore d'une vague(France).	(12)
Figure 18 : Protection solaire création de l ombre forme dégradé.	(12)
Figure 19 : Type de façade en milieu littoral	(12)
Figure 20 : Type des ouvertures en milieu littoral	(12)
Figure 21: Type le revêtement extérieur en milieu littoral	(21)
Figure 22: Différente type de matériaux de construction	(13)
Figure 24: Un port de pêche a Alger	(14)
Figure 25: Un port de plaisance a Sidi Frej	(14)
Figure 26: Un port industriel a Alger.....	(14)
Figure 27: Tourisme balnéaire a Agadir - Morroco.....	(14)
Figure 28: : Tourisme balnéaire a Türkiye	(14)
Figure 29: Tourisme de santé a Tunisie.....	(15)
Figure 30: Tourisme de santé a Tunisie.....	(15)
Figure 31: Tourisme vert a la Forêt-Fouesnant - Thaïlande.....	(15)

Figure 32: : Thaïlande-tourisme vert-foret-elephant.....	(15)
Figure 33: Les terres agricoles a la Chine.....	(15)
Figure 34: Les terres agricoles en France.....	(15)
Figure 35: Le climat méditerranéen	(16)
Figure 36: Les brises soleil	(17)
Figure 37: Panneaux solaires.....	(17)
Figure 38: Erosion a Soulac - France.....	(17)
Figure 39: L'humidité au milieu littoral.....	(18)
Figure 40: Tsunami 2006 - Japon.....	(18)
Figure 41: Carte de littoral Algérien	(18)
Figure 42: La ville d'Alger	(19)
Figure 43: La ville d'Annaba.....	(19)
Figure 44: La ville d'Oran.....	(19)
Figure 45: La ville de Jijel.....	(19)
Figure 46: : La ville de Mostaganem.....	(19)
Figure 47: La ville de Skikda.....	(19)
Figure 48: La ville de Tichy	(19)
Figure 49: La ville de Tizirt.....	(19)
Figure 50: Une serre agricole en France	(22)
Figure 51: Type de ferme qui accueil les touristes et les visiteurs dans le cadre del'agrotourisme.	(23)
Figure 52: Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(28)
Figure 53: Institut MAURICE –LAMONTAGNE-Canada.....	(28)
Figure 54: Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France (l'entrée pricipale)	(29)
Figure 55: Photo aérienne deCentre de Culture Scientifique Océanopolis-France	(29)
Figure 56: Organigramme spatiale d'Océanopolis -France.....	(29)
Figure 57: Bassin de requins Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(30)
Figure 58: L'espace Océan IndienCentre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(30)
Figure 59: La mangrove Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(30)
Figure 60: La serre tropicale Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(30)
Figure 61: Un mur de coraux vivants Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(30)
Figure 62: Pavillon polaire: Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(31)

Figure 63: le bassin de phoques Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France.....	(31)
Figure 64: La flaque de démonstrationn Centre de Culture Scientifique Océanopolis-Franc.....	(31)
Figure 65: Pavillon biodiversité Centre de Culture Scientifique Océanopolis-France	(32)
Figure 66: Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(32)
Figure 67: L'aile scientifique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(32)
Figure 68: Laboratoire des recherches scientifique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(33)
Figure 69: L'aile administrative de Institut MAURICE –LAMONTAGNE	(33)
Figure 70: L'aile technologique de Institut MAURICE –LAMONTAGNE.....	(33)
Figure 71: Le Parc floral de paris	(35)
Figure 72: Les Parcs Londoniens.....	(35)
Figure 73: ski nautique a Sydney.....	(35)
Figure 74: canoë a Sydney.....	(35)
Figure 75: L'accrobranche a la Suisse.....	(36)
Figure 76: Le benji-eject a la Suisse	(36)
Figure 77: Océanopolis en France.....	(36)
Figure 78: la Cité de l'Espace.....	(36)
Figure 79: : Musée océanographique de Monaco	(36)
Figure 80: Musée océanographique de Monacov.....	(36)
Figure 81: la France Miniature.....	(37)
Figure 82: la France Miniature.....	(37)
Figure 83: la France Miniature.....	(37)
Figure 84: la France Miniature.....	(37)
Figure 85: Disneyland Paris- France.....	(37)
Figure 86: Cedar Point-Etat unis	(37)
Figure 87: Aquaboulevard de Paris - France.....	(38)
Figure 88: Aquaboulevard de Paris - France.....	(38)
Figure 89: Le Puy du Fou - France.....	(38)
Figure 90: Le Puy du Fou - France.....	(38)
Figure 91: le Parc National de la Vanoise- France.....	(38)
Figure 92: le Parc National de la Vanoise- France	(38)

Figure 93: Disneyland - Tokyo.....	(39)
Figure 94: Disneyland - Tokyo.....	(39)
Figure 95: Camping parc - Espagne	(39)
Figure 96: Camping parc - Espagne.....	(39)
Figure 97: Complexe de Matrès - Algerie.....	(40)
Figure 98: Complexe de Matrès - Algerie.....	(40)
Figure 99: Hôtel Zouhour - Algérie.....	(40)
Figure 100: Hôtel Zouhour - Algérie.....	(40)
Figure 101: Complexe touristique de la ville de Zeralda - Al gerie	(49)
Figure 102: La ville de Zeralda - Algerie.....	(49)
Figure 103: La carte géographique d' Algérie.....	(49)
Figure 104: Carte de situation de la ville de Zeralda.....	(50)
Figure 105 : Carte d'accessibilité à la ville de Zeralda.....	(51)
Figure 106: Carte d'accessibilité à la ville de Zeralda (chemin de fer)	(51)
Figure 107: Carte de délimitation de la ville de Zeralda.....	(52)
Figure 108: Carte de mobilité de la ville de Zeralda.....	(53)
Figure 109 : Axe de communication inter-commune Staouali douaouda.....	(53)
Figure 110: Le nœuds de centre ville de Zeralda.....	(53)
Figure 111: Accessibilité vers les plages.....	(53)
Figure 112: Carte de développement de la ville de Zeralda période coloniale	(54)
Figure 113 : la mairie de Zeralda.....	(55)
Figure 114: L'hôtel de Zeralda.....	(5)
Figure 115: L'école de Zeralda.....	(5)
Figure 116: Carte de développement de la ville de Zeralda 1844-1905.....	(55)
Figure 117 : Habitat a Zeralda.....	(56)
Figure 118: Habitat a Zeralda.....	(56)
Figure 119: Carte de développement de la ville de Zeralda 1905-1962.....	(56)
Figure 120: Habitat Zeralda.....	(56)
Figure 121: Habitat a Zeralda.....	(57)
Figure 122: Cité des 500 logts a Zeralda	(57)
Figure 123: Carte de développement de la ville de Zeralda 1962-1984.....	(57)

Figure 124: la ville de Sidi Menif.....	(58)
Figure 125: Complexe de Mazafran.....	(58)
Figure 126: Carte de développement de la ville de Zeralda 1984-2004.....	(58)
Figure 127 : Terre agricole a Zeralda.....	(59)
Figure 128: Google Earth pro -	(60)
Figure 129: Hôtel de Mazafrane.....	(60)
Figure 130: Hôtel sable d'Or.....	(60)
Figure 131: Terre agricole a Zeralda	(60)
Figure 132: Les activités commerciales - CW13.....	(61)
Figure 133: les vent dominants-zeralda.....	(62)
Figure 134: Carte de zonage sismique du territoire national.....	(62)
Figure 135: carte topographique de la ville.....	(63)
Figure 136: carte des réseau hydrolique de la ville.....	(63)
Figure 137 : carte pour diffénire les différentes situations de la ville de Zeralda.....	(64)
Figure 138: carte pour diffénire les différentes plages de la villes.....	(64)
Figure 139: carte pour diffénire les différentes for ets de la ville de Zeralda	(65)
Figure 140: Forêts des planteurs - Zeralda	(65)
Figure 141: La plage sable d'Or - Zeralda.....	(65)
Figure 142: Plage El Khaloufi 2 - Zeralda	(65)
Figure 143: Oued Mazafrane - Zeralda	(68)
Figure 144: Constat général de la ville.....	(67)
Figure 145: Constat général de la ville (manque d'articulation entre les différentes entités de la ville)	(68)
Figure 146: Carte de Zeralda avec ses différentes entités.....	(69)
Figure 147: la carte de situation de notre aire d'intervention	(70)
Figure 148: L'accessibilité et l'orientation de notre aire d'intervention.....	(70)
Figure 149: Délimitation de l'aire d'intervention	(71)
Figure 150: L'état de fait de notre aire d'intervention.....	(71)
Figure 151: La création des voies de dessertes	(72)
Figure 152: Les limites de l'aire d'intervention	(73)

III) Bibliographie

Aouissi, K. Cour de Typologie urbaine et architecturale en milieu littoral. Option AZUL : La ville littorale Algérienne.

Aouissi, K. Cour de Typologie urbaine et architecturale en milieu littoral. Option AZUL La ville littorale dans le monde.

ANGIOLINI, Sandro, 1989 : Agritourisme en Toscane, éd. del Grifo,

BECET, J. M. (2002). Le droit de l'urbanisme littoral.

BOUGIS, J. (2000). Typologie des littoraux tempérés.

BELLENCIN MENEGHEL G., 1991 : Agritourisme en Italie

DAUPHINE., A. Les principes de l'aménagement du littoral.

ENCARTA.

KHEIRA, M. K. (2014). Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme.

MALIKA, M. K. (2008). Recommandation pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales.

MERLIN, P. (2008). Tourisme et aménagement touristique.

PERIN, C. L'agritourisme préurbain dans les collines de Toscane centrale in Poulot M. (dir.) : Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville, vol. 1 des actes du colloque Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

TAFANI, C. (2010). Agriculture, territoire et développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : L'exemple de la Balagne en Corse.

MIOSSEC A, (2004), les littoraux entre nature et aménagement, Armand Colin

Memoire : La revalorisation du front de mer de Zeralda. (Promotion 2006-2007).

Memoire : Mise en valeur du rapport de la ville de Zeralda avec son front de mer. (promotion 2008-2009).

Memoire: Pour une meilleure harmonie de la ville de Zeralda avec son front de mer. (Promotion 2010-2011).

Site: Bienvenue à la ferme.

Site : Gite de France

www.wikipedia.com.

Site officiel du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

IV - Annexe : Rapport explicatif du projet

Site d'étude choisi : La ville de Zeralda.

Le thème : Mise en valeur les potentialités agricoles et touristiques de la ville de Zeralda .

Projet: Musée Aquatique .

Table de matières :

I- Site d'étude (Zeralda)	(50)
1 - motivation du choix	(50)
2 - Présentation du site d'étude.....	(50)
3-Accessibilité	(52)
4 - Délimitation de site d'intervention	(53)
5 - Mobilité	(54)
6- Constat sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire	(55)
1 ^{er} étapes : FONDATION DU VILLAGE 1844 (Période colonial)	(55)
a)- Sur le plan urbanistique :	(55)
b)-Sur le plan architectural :.....	(56)
2 ^{ème} étape : Densification du village 1844 - 1905 : a) -sur le plan urbanistique.....	(56)
a)- Sur le plan urbanistique	(56)
b)-Sur le plan architectural	(57)
3 ^{ème} étape : Extension du village 1905-1962	(57)
a)- Sur le plan urbanistique	(57)
b)-Sur le plan architectural	(58)
4 ^{ème} étape : Annonce d'une rupture 1962-1984 (période post - colonial)	(59)
5 ^{ème} étape : Eclatement de la ville 1984 - 2004	(59)
7)- Activité agricole.....	(.60)
8)- Tourisme :	(60)
9)- Activités commerciales:.....	(62)
9 - Sur le plan social :.....	(62)
11-Présentation de la ville sur le plan naturels:	(62)
a - Le climat	(62)
b - Précipitation.....	(62)
c -Températures.....	(62)
d - Les vents	(.63)
e - Humidité	(63)
f - La sismicité	(63)
g - Le relief	(64)
h - Le réseau hydrographique	(64)
i - Les différentes situations de la ville de Zeralda:.....	(65)
j - Les plages.....	(65)

k - Les forets	(66)
12 - Les potentialités	(66)
12-1- La mer :	(66)
12-2- Les plages :	(66)
13-3-La couverture végétale :	(67)
13 - Le constat général	(68)
14 - Plan d'action	(69)
II- Aire d'intervention :	(72)
1- Choix et motivation de l'aire d'intervention :	(73)
2- Situation de l'assiette :	(73)
3-Accessibilité et orientation :	(73)
4- Environnement immédiat :	(74)
5- L'état de fait :	(74)
6- Schéma de principes d'aménagement :	(75)
7- Musée aquatique	(79)
a) - Fiche technique du projet	(79)
b) - La genèse du projet.....	(80)
c) - L'inspiration du projet.....	(80)
8- programmation.....	(81)
9- Structure :	(81)
10- Dossier graphique	

1-Motivations du choix du site:

Notre choix est porté sur la ville de Zéralda, l'une des nombreuses petites villes littorales du Sahel Algérois.

Cette petite ville se distingue particulièrement aujourd'hui avec le tourisme de masse. Il faut rappeler que cette ville de Zéralda a été l'un des exemples d'investissement de développement touristique international matérialisé par le complexe touristique réalisé par F. POULLION (1969-1971).

Et nous l'avons choisi aussi de par:

- Sa position géographique particulière de proximité d'Alger.
- Ses multiples richesses naturelles aussi riche que diverse.
- Les multiples transformations de cette ville sur le plan social , économique , urbain et du paysage bâti en générale.
- Sa situation géographique sur la côte ouest d'Alger où sont aménagés un ensemble de complexes touristiques ; Sidi Fredj, Azur plage, complexe touristique Mazafran, Club des pins, Moretti.
- Son front de mer avec ses belles plages très fréquentées et très convoitées et son complexe touristique.
- L'existence de terres agricoles protégées.
- En plus de l'activité agricole, sa vocation a l'origine, s'ajoute aujourd'hui l'activité touristique.



Fig N° 101 : Complexe touristique de la ville de Zéralda - Algerie

Source : Archidaily.com



Fig N° 102 : La ville de Zéralda - Algerie

Source : Archidaily.com

2- Présentation du site d'étude :

La wilaya d'Alger est la plus peuplée d'Algérie avec 2988145 habitants avec une densité de 2511,05 hab/km² . Sa superficie est de 1190 km² , soit la plus petite wilaya algérienne . Elle est limitée par :

- La mer Méditerranée au Nord
- La Wilaya de Tipaza à l'Ouest .
- La wilaya de Blida au Sud .
- La wilaya de Boumerdes à l'Est

Notre site d'étude **ZERALDA** située sur la cote ouest de la métropole ALGER , dont elle fait partie depuis le dernier découpage de 1997 , au fond de la célèbre baie de Sidi Fredj .

Elle est un noyau d'articulation entre trois entités administratives , Alger (la métropole) , Blida et Tipaza

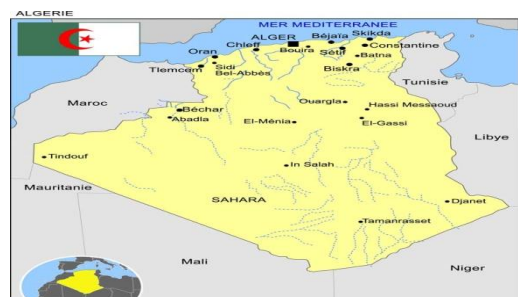


Fig N° 103 : La carte géographique d'Algérie
Source : Atlas

ZERALDA se situent sur le maillage agricole colonial voisinant :

- Au sud : MAHELEMA
- A l'est : STAOUELI
- A l'ouest : DOUAOUA
- Au nord : la mer méditerranéenne de 6 km de longueur .

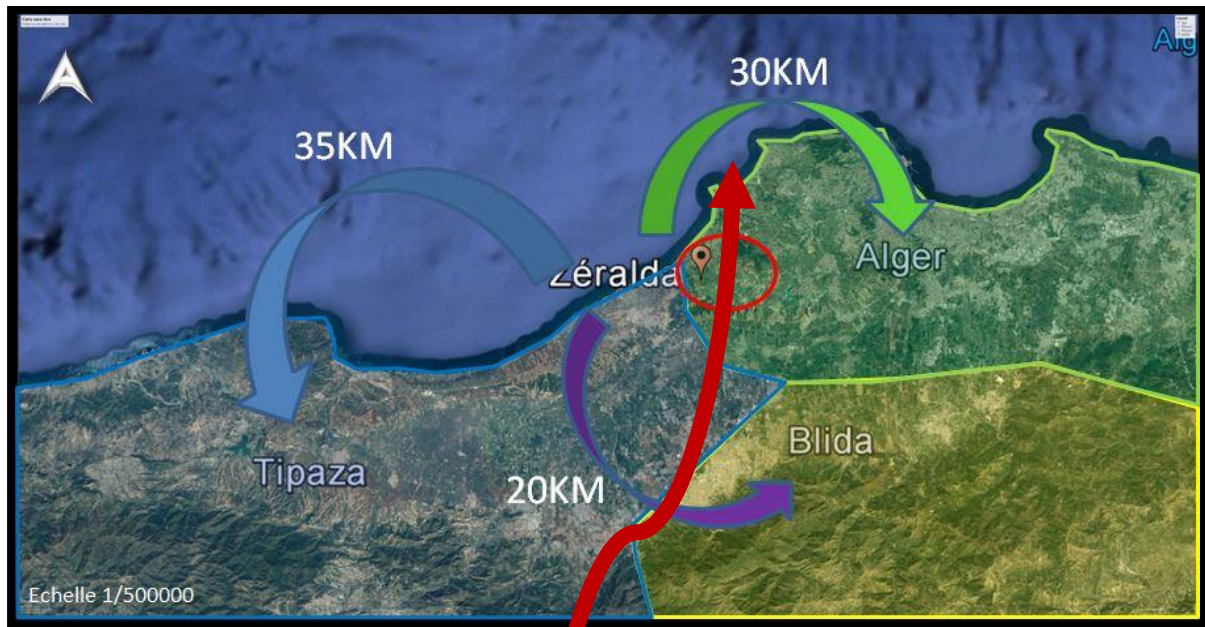


Fig N° 104 : Carte de situation de la ville de Zéralda
Source : Google image pro - modifié par bînome

3- Accessibilité



Fig N° 105 : Carte d'accessibilité à la ville de Zéralda

Source : Google image pro - modifié par binome



Route nationale RN11:

Elle passe par plusieurs villes côtières dont Bousmail- Fouka- Ain Tagourait et Cherchell. Elle correspond à l'ancienne rue romaine Alger Tipaza



Route nationale RN63:

Cette route relie Zéralda à Mahlema était autre fois CW13 aujourd'hui est reclassée en route nationale.



Rociade Sud :

Permet de relier Alger à l'Est et Tipasa à l'Ouest



Chemin de Wilaya W112 ; W13



Oued Mazafrane



Les limites de la ville



Fig N° 106 : Carte d'accessibilité à la ville de Zéralda (chemin de fer)

Source : APC -Zéralda

4- Délimitation du site d'intervention:

L'organisation de la commune de Zéralda se présente de la manière suivante:

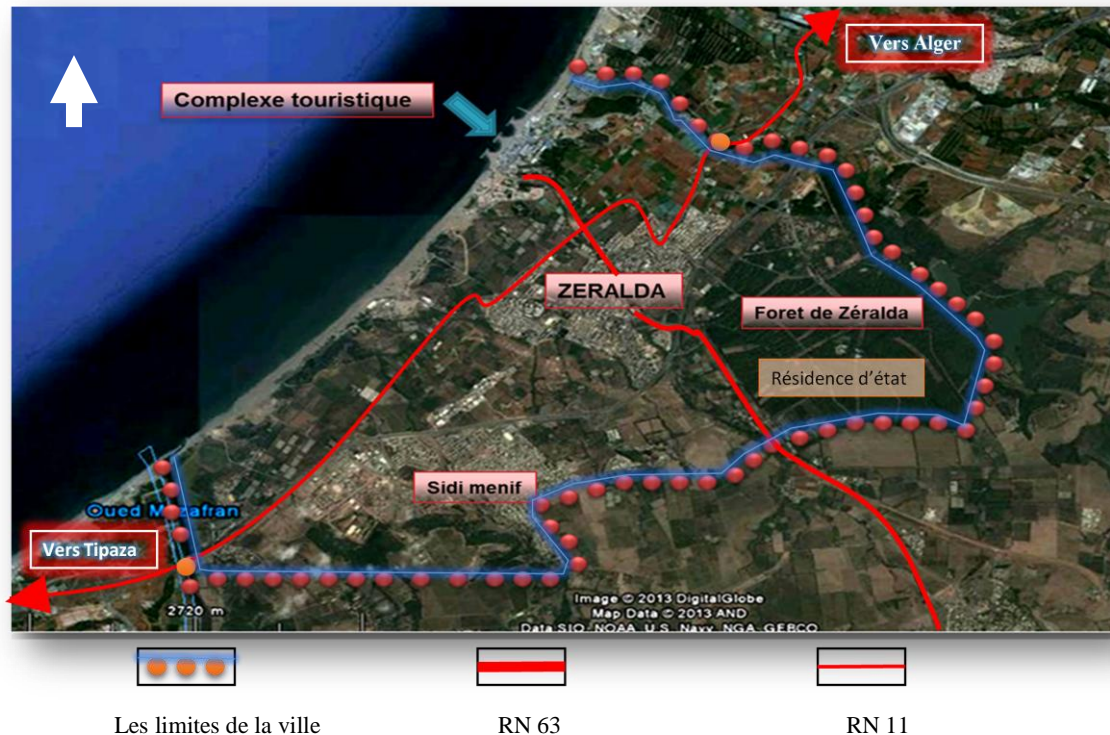


Fig N° 107 : Carte de délimitation de la ville de Zéralda
Source : Google image pro - modifié par bînome

1- Le Chef lieu:

Il est située entre la RN 11 qui long la cote au Nord, et l'autoroute au Sud.
Il bénéficie de toutes les commodités urbaines dues à son rang administratif notamment par le niveau des équipements et les activités qui s'y trouvent.

2-L'agglomération secondaire de Sidi Menif:

C'est un village agricole crée en 1980 dans le cadre des réformes agraires situés à 2Km du chef lieu

3- L'agglomération Ben Aissa Hamdane :

est située au Sud de la ZET Est

4- L'agglomération Khloufi El Djilali et Miloudi :

Cette agglomération est coupée en deux par le passage de l'autoroute. Elle est constituée d'habitats individuels de typologie traditionnelle groupée d'habitat semi collectif et d'habitat illicite qui s'est greffé autour des fermes coloniales. L'agglomération est dotée de deux écoles primaires d'un centre de santé, d'un stade et un siège de la gendarmerie.

La zone restante est composée de l'agglomération plateau et le domaine Mohiédine

5-Mobilité :

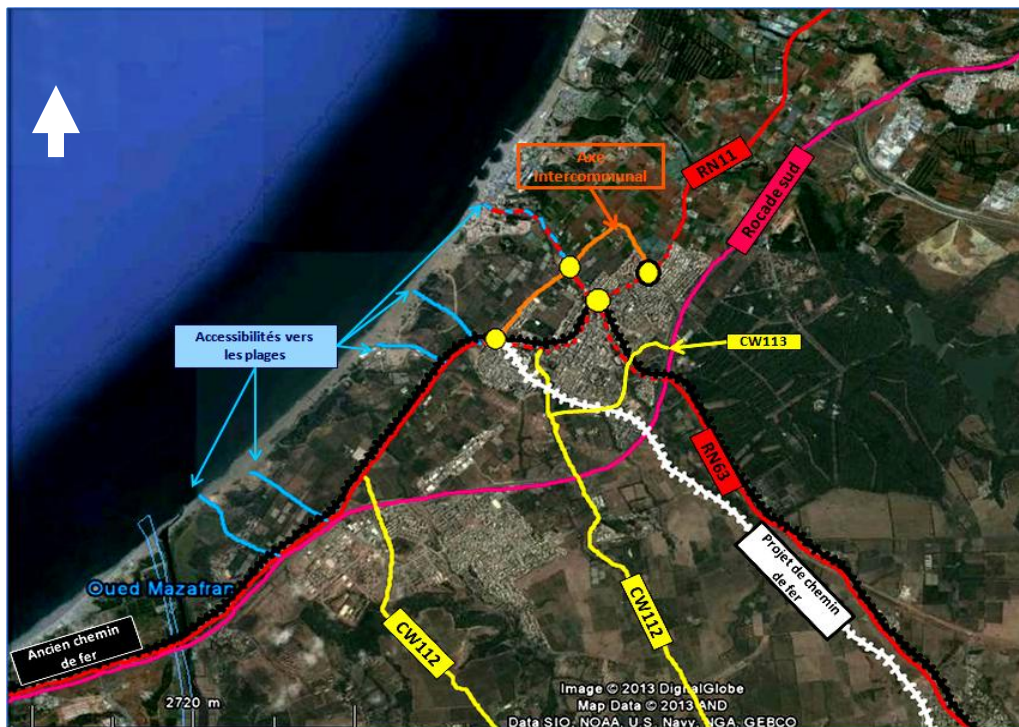


Fig N° 108 : Carte de mobilité de la ville de Zeralda
Source : Google image pro - modifié par bînome



Fig N° 109 : Axe de communication inter-commune Staouali douaouda

Source : photo prise par les étudiants

— Axe de communication inter-commune Staouali douaouda :

cet axe est un contournement du trace initial dans le but d isoler la ville de son complexe.



Fig N° 110 : Le nœuds de centre ville de Zeralda

Source : photo prise par les étudiants

● Les nœuds très importants à l'échelle de la ville



Fig N° 111 : Accessibilité vers les plages

Source : photo prise par les étudiants

— Accessibilité vers les plages

Les accès vers la plage ne sont pas aménagés causant des désagréments aux visiteurs des plages

6- Constat sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire:

1^{er} étapes : FONDATION DU VILLAGE 1844 (Période coloniale)

-a)- Sur le plan urbanistique :

- Au premiers pas de la colonisation les militaires Français imposaient des postes de contrôle, dont le but était d'installer des villages de façon à former des lignes de défense disposées en arc autour d'Alger. Zeralda faisait partie de ces villages avec Douira, Mahelma et Boufarik.
- Élaboration du premier plan cadastral de Zeralda (un remplissage symétrique des parcelles).
- La conception du village colonial n'échappe pas à la règle de l'affirmation du tracé régulier qui est structuré suivant deux axes principaux : cardos, decumanus
- Zeralda est un village composé essentiellement de parcelles agricoles et de réserves forestières
- L'orientation des parcelles se fait perpendiculairement aux axes principaux.
- La conception du village n'échappe pas à la règle de la régularité des îlots, sauf du côté Est où il y'a des formes trapézoïdales générées par oued Mahelma,
- Le village contenait 30 îlots en étant protégé par un mur d'enceinte.

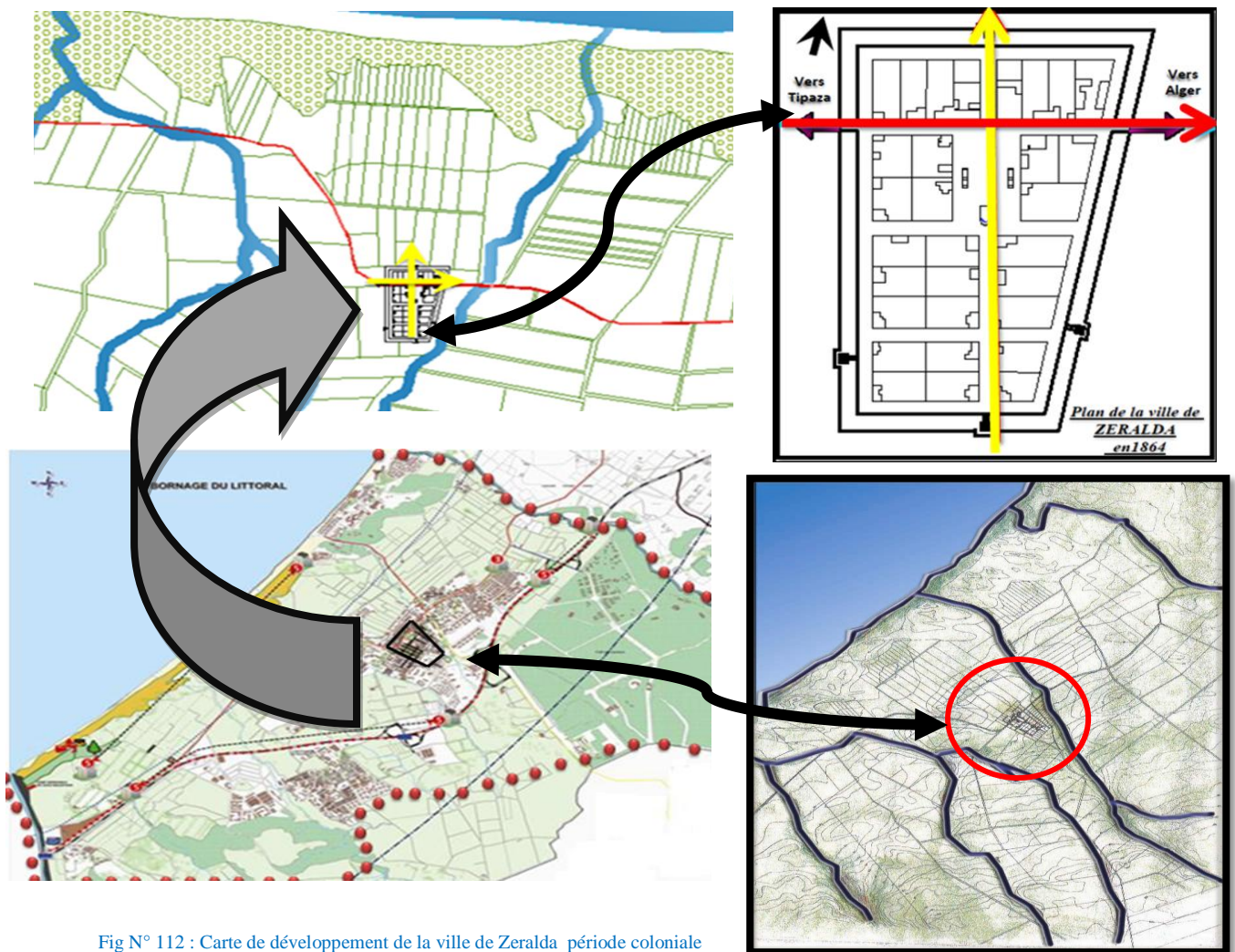


Fig N° 112 : Carte de développement de la ville de Zeralda période coloniale
Source : Des mémoires de soutenance

b)-Sur le plan architectural :

A cette époque de la vieille ville de Zeralda , le style est typiquement colonial avec ses maisons basses de type individuel en (RDC), sous forme carrée ou rectangulaire.



Fig N °113: la mairie de Zeralda
source : mémoire de soutenance



Fig N°114: L'hôtel de Zeralda
source : mémoire de soutenance



Fig N° 115: L'école de Zeralda
source : mémoire de soutenance

2ème étape : Densification du village 1844 - 1905 : a) -sur le plan urbanistique

Construction d'une mairie , ainsi que des alignements de maisons basses ont été réalisés au niveau du chef lieu de Zeralda, quelque minimes extensions de la ville avec la création de nouvelles parcelles plus nombreuses jusqu'à atteindre les rives du Oued Mahelma à l'Est et la réalisation de quelque équipements (église , école) qui a crée une densification à l'intérieur des ilots . L'extension du village du côté est limitée par l'oued .

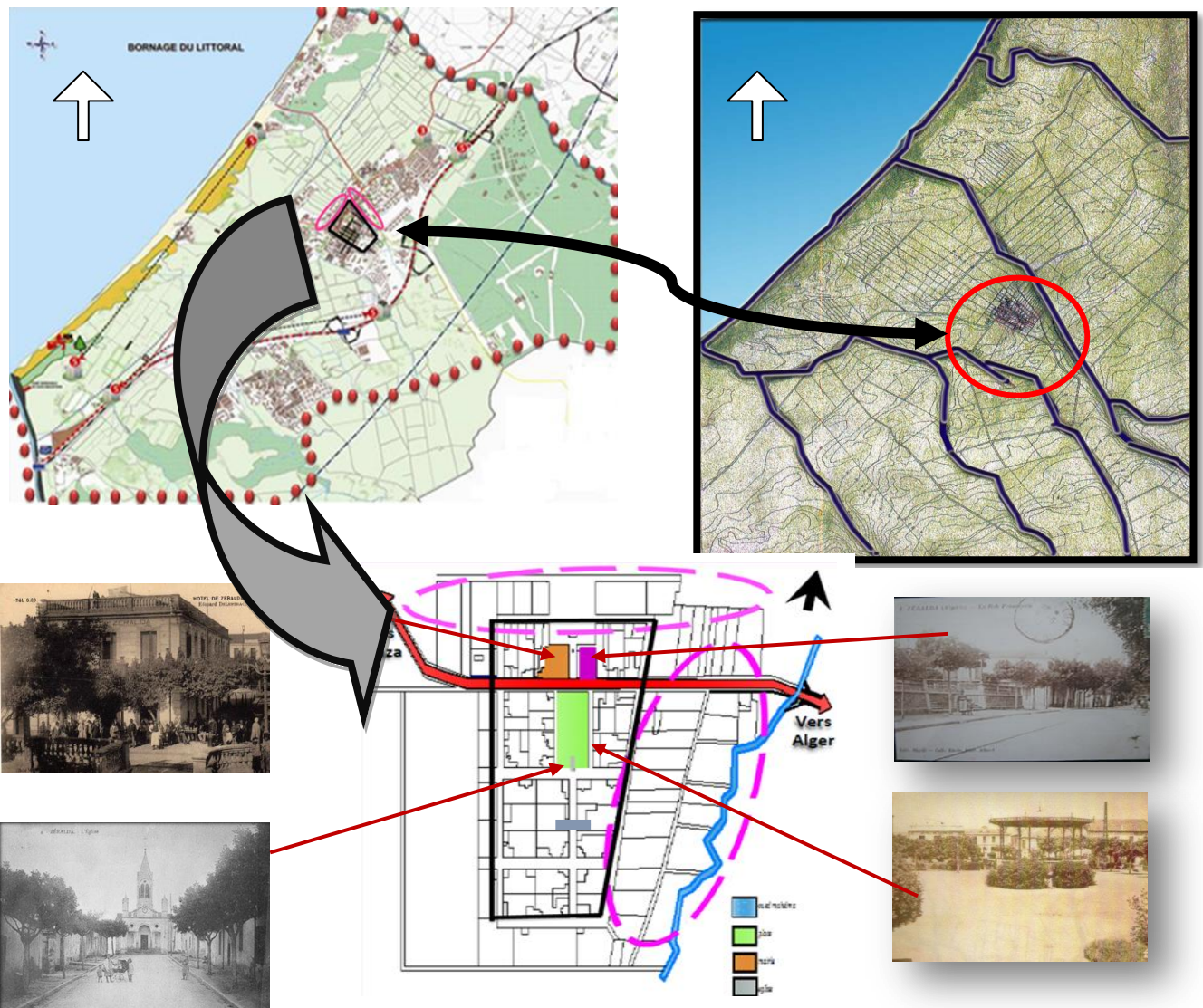


Fig N° 116 : Carte de développement de la ville de Zeralda 1844-1905
Source : Des mémoires de soutenance

b) -Sur le plan architectural (extension par transformation) :

Durant cette période les maisons restent de type colonial individuel mais avec une certaine extension verticale R+1 (c'est une nouvelle tendance suivant laquelle la maison est agrandie verticalement) avec l'utilisation de grandes fenêtres, et l'apparition des terrasses et la transformation du RDC qui était a usage d'habitation devenu commercial et service multiple .



Fig N° 117: Habitat a Zeralda
source : photo prise par les étudiants



Fig N° 118: Habitat a Zeralda
source : photo prise par les étudiants

3 ème étape : Extension du village 1905-1962 a)- Sur le plan urbanistique :

25 février 1905, Zeralda est nommée chef de lieu de commune , le village a connu une extension et une croissance accélérée et des transformations au niveau de son tracé .

Ces extensions sont composées d'un camp de regroupement occupé par les autochtones qui servait de main d'œuvre pour les colons.

- Un déplacement de l'église, pour implanter un édifice civil.
- Croissance linéaire du côté ouest en respectant le tracé initial.
- Création du chemin de wilaya CW63, son intersection avec RN11 donnera naissance à un nœud important du fait de sa position de pôle de croissance marquant ainsi la porte de la ville .
- Apparition du village des pêcheurs du côté nord.

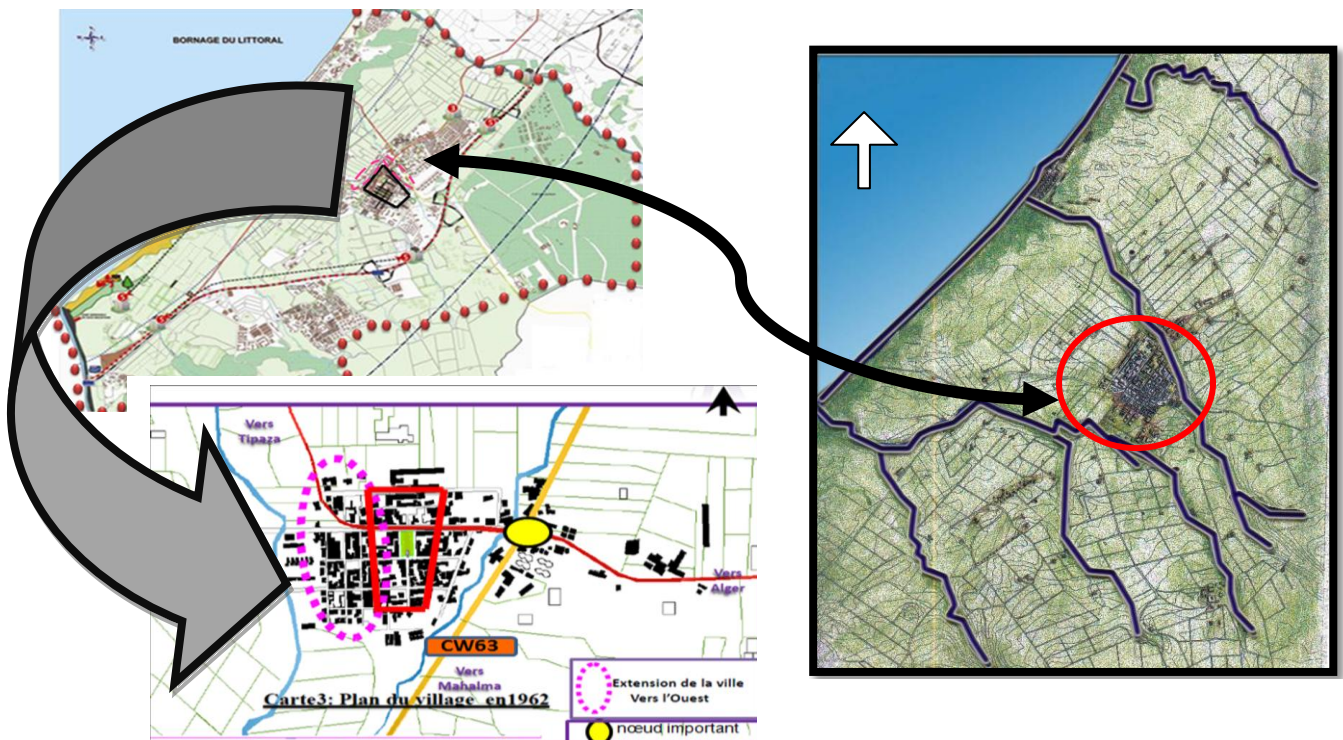


Fig N° 119 : Carte de développement de la ville de Zeralda 1905-1962
Source : Des mémoires de soutenance

b) - Sur le plan architectural :

A cette époque de la vieille ville de Zeralda , le style est typiquement colonial avec ses maisons basses de type individuel en (RDC), sous forme carrée ou rectangulaire



Fig N° 120 : Habitat a Zeralda
source : photo prise par les étudiants



Fig N° 121: Habitat a Zeralda
source : photo prise par les étudiants

4 éme étape : Annonce d'une rupture 1962-1984 (période post - colonial)

Après l'indépendance Zeralda était considérée parmi les commune les plus riches en agriculture , la ville a connu une croissance urbaine et démographique très rapide.

- Extension de la ville u coté ouest suivant les mêmes règles morphologique (damier) , du côté est par la création d'un nouveau lotissement .
- La porte de la ville va prendre l'ampleur et devient un nœud important matérialisé par la présence d'un centre culturel , une place et quelques commerces qui viendront s'y ajoutés .
- L'application de nouveaux outils dictés par le PUD à travers « les grands ensembles », avec la réalisation en 1973 de la cité CNEP du côté Sud de la ville.
- A cette période une nouvelle forme d'habitation est apparue (cité500log) tout a fait différentes des maisons individuelles cites au paravent, se caractérise par un gabarit de R+2 et R+3 avec des matériaux différents et des espaces accessoires (terrasses , balcons.....)

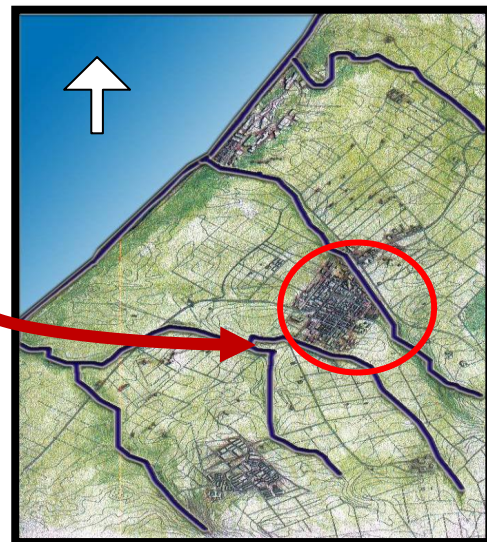
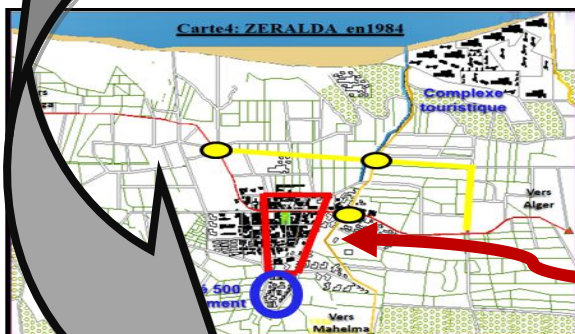


Fig N° 122: Cité des 500 logts a Zeralda
source : photo prise par les étudiants

Fig N° 123 : Carte de développement de la ville de Zeralda 1962-1984
Source : Des mémoires de soutenance

un dédoublement de la structure du coté ouest .

- entre 1969-1971 la réalisation d'un complexe touristique Mazafran du coté nord .
- en 1973 la réalisation d'un village socialiste sidi menif s'intègre aux parcelles agricoles .
- transformation de la forêt des planteurs en résidence présidentielle .



Fig N° 124: la ville de Sidi Menif
source : booking.com



Fig N° 125: Complexe de Mazafran
source : booking.com

5^{ème} étape : Eclatement de la ville 1984 - 2004 :

- Zeralda est nommé chef lieux de daïra de la wilaya de Tipaza en 1984.
- La ville a connu une urbanisation anarchique provoquée par la création des lotissements et grands ensembles .
- L'axe de croissance RN11 et le côté ouest de grands équipements (complexe sportif, CFPA, gare routière) marquant la porte ouest de la ville et au sud la réalisation du centre des affaires
- La rocade sud constitue une nouvelle limite au développement urbain du côté sud de la ville
- En 1985, dans le cadre du PUD une ZHUN, est réalisé dans une partie éloignée de la ville.
- La ROCADE Sud a induit le développement urbain du côté sud, caractérisé par la fluidité et la rapidité du trafic routier.
- Un centre des affaires sera réalisé, puisque le temps sera réduit pour atteindre la capitale, ce dernier motivera la vocation pour le développement du tourisme urbain.

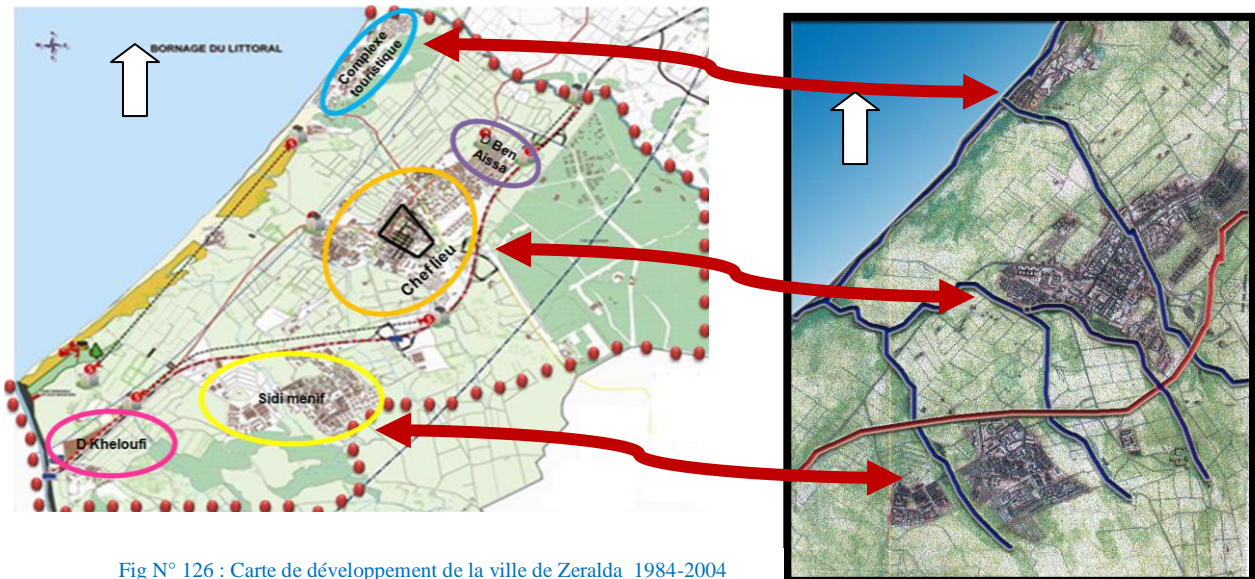


Fig N° 126 : Carte de développement de la ville de Zeralda 1984-2004
Source : Des mémoires de soutenance

a)- Du coté Ouest:

L'implantation de deux lotissements :

- Un destiné au recasement des bidons-villes

- Un réservé a l'auto construction ainsi que l'implantation des équipements tel que : le siège de daïra, le CFPA (centre de formation professionnel) et la gare routière.

b)- Du coté Sud :

La réalisation de la route reliant Alger Tipaza avec la réalisation aussi des maisons individuelles qui longent la rocade à l'entrée de la ville, ainsi que le centre des affaires.

c)-Du coté Sud-ouest :

- La réalisation des habitats collectifs
- La cité militaire
- La cité des 1000 logements.

e)-Sur le plan économique :

La ville de ZERALDA a de grande potentialités économiques tel que : les activités agricoles , touristiques , et le commerce .

7)- Activité agricole:

L'agriculture est la vocation principale par excellence, c'est l'activité dominante de la commune grâce à ses terres fertiles à grandes valeurs agricoles, sa production exceptionnelle en culture maraîchère qui représentait en 1984 15% de la production de la wilaya d'ALGER. Mais entre les années 80 et 90 l'urbanisation incontrôlée, par sa consommation irrationnelle des terrains agricoles, a provoqué une déperdition des terres cultivables

Actuellement l'agriculture offre toujours des possibilités d'expansion, adoptées à un mode d'occupation adéquat, différent de celui appliqué jusqu'à aujourd'hui, caractérisé par un grand gaspillage du foncier .Mais l'agriculture apporte également son lot de déficiences par la pollution des territoires et des nappes phréatiques par un azotage abusif, l'abaissement de la nappe phréatique et le défrichage !



Fig N° 127: Terre agricole a Zeralda
source : AmazingAlgeria.cu



Fig N° 126: Terre agricole a Zeralda
source : AmazingAlgeria.cu

8)- Tourisme :

Autre vocation principale de la commune à préserver et à développer. La commune de ZERALDA est constituée par de nombreuses étendues vertes telles que : la forêt de MAZAFRAN, la forêt de SIDI MENIF, la forêt des planteurs, limitée par la mer et irriguée par les oueds ainsi qu'un cordon dunaire fabuleux, dont la façade littorale présente un magnifique spectacle visuel. C'est ainsi qu'elle est considérée comme une ville touristique, vu les ressources naturelles qu'elle possède (mer, forêt, oued...etc.).

Cette vocation a été renforcée par la réalisation du camp touristique MAZAFRAN. En plus elle constitue une source financière et créative d'emplois et un des indicateurs du développement durable.

8)-a- Installation touristique :

Dans le cadre de la préservation et la relance de l'activité touristique dans la région, un schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) a été élaboré en 1986, ce schéma dégage plusieurs zones d'expansion touristiques dont celle de :

8)-b-La Z.E.T Est :

Surface totale :70ha /Surface urbanisée :37ha /Surface libre : 33 ha

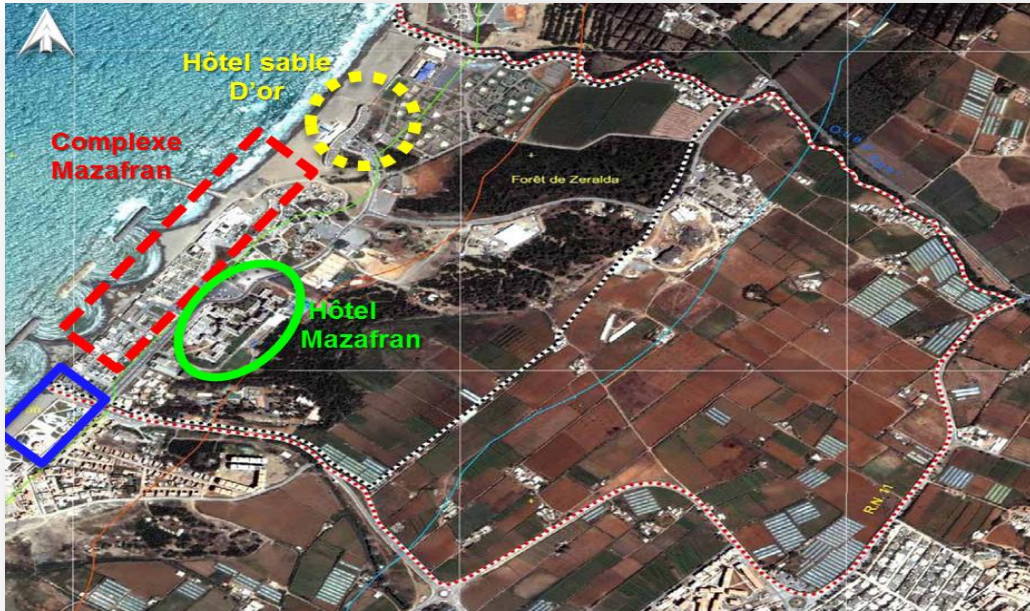


Fig N° 128 : Google Earth pro -
modifié par le binôme



Fig N° 129: Hôtel de Mazafrane
source : booking.com



Fig N° 130: Hôtel sable d'Or
source: booking.com



Fig N° 131: Terre agricole a Zerelda
source: booking.com

9)- Activités commerciales:

Cette activité se déroule surtout au niveau des RDC des bâtis sous forme de boutiques, magasins (alimentation générale, fruits et légumes...) et sont situés le long des voies principales de la villes : **la RN°11 et CW13**



Fig N° 132: Les activités commerciales - CW13

source : photo prise par les étudiants

10 - Sur le plan social :

A l'époque coloniale la population de ZERALDA a été exclusivement paysanne .Cette population a été influée par le développement de l'activité touristique (entre 2004 à 2006), en ce qui concerne son comportement, caractérise par une hospitalité remarquable.

11-Présentation de la ville sur le plan naturels:

a - Le climat:

Le nord algérien est régi par un climat méditerranéen ,caractérise par la concomitance de deux saisons: une saison hivernale humide et tempérée et une saison estivale sèche et chaude.

b - Précipitation:

Les précipitations totales sont de 703mm ce qui est toujours appréciable pour l'agriculture

c -Températures:

Dans les zones côtières, la température connaît un adoucissement grâce a la présence de la mer et de nombreux cours d'eau

Dans l'ensemble les températures sont douces et favorables pour l'épanouissent d'un tourisme balnéaire, et l'activité touristique peut se prolonger durant toute l'année d'une manière générale.la période aride en précipitation et les températures très élevées se délimite entre les mois d'avril a octobre et la haute saison du tourisme

d - Les vents :

On général, il y a une prédominance des vents de secteur ouest et nord-ouest en hiver, automne et au printemps, par contre en été ce sont les vents du secteur est nord-est qui dominent

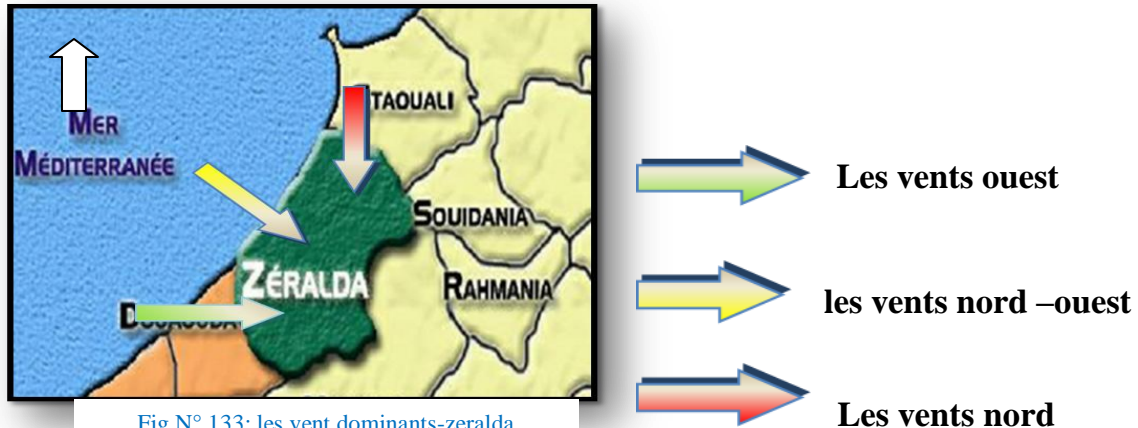


Fig N° 133: les vent dominants-zeralda
source : Météo.dz

e - Humidité

Elle atteint à ZERALDA le seuil de 90% et descend jusqu'à 40% soit une moyenne de 60% Cette dernière provoque la dégradation de cadre bâti.

f - La sismicité

Le secteur urbain de la région de ZERALDA présente une sismicité forte, elle reçoit l'influence de plusieurs épencentres sismique qui proviennent des régions : Chlef, Chenoua et Tipaza à l'ouest d'Ain Bennian et Alger à l'Est, de la mer du Nord et de la flexure de la Mitidja au Sud.

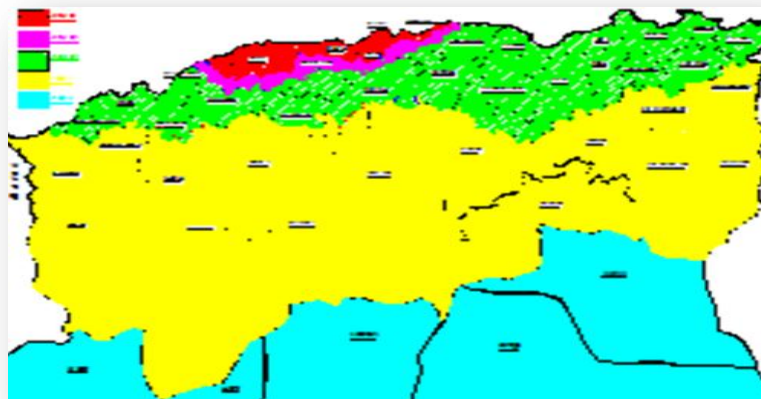


Fig N° 134: Carte de zonage
sismique du territoire national
source : RPA 99/03

g - Le relief :

- ✓ Le relief de la ville est relativement plat allant de 10m d'altitude au nord à 190m d'altitude au sud .La ville se présente sur la plaine du nord avec l'extension de Sidi Menif et le complexe, quand aux domaines , il sont sur les collines.
- ✓ la pente varie entre 0% et 15%.



Fig N° : 135 carte topographique de la ville
Source :la carte d'Etat major

h - Le réseau hydrographique

La présence des cours d'eau particulièrement Mazafran au bord desquels sont localisés les Bidonvilles.

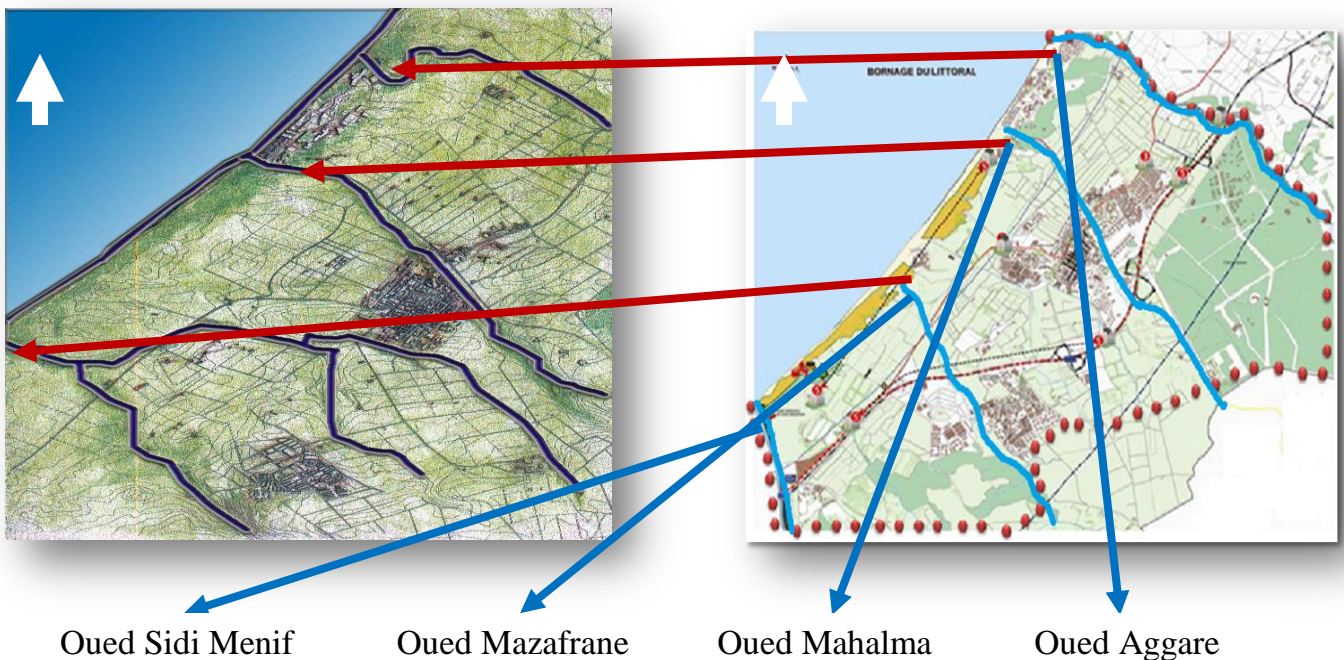


Fig N° : 136 carte des réseau hydrolique de la ville
Source :SEAL / APC

i - Les différentes situations de la ville de Zeralda:

Les résultat de la phase analytique conjugué a notre initiation sur la ville littorale développé dans la recherche thématique est selon notre compréhension du fait nous avons identifier 3 situation :

- Situation du front de mer
- Les forets et les espace naturelle
- Situation de la ville coloniale
- Situation des nouvelles extensions (Sidi menif)

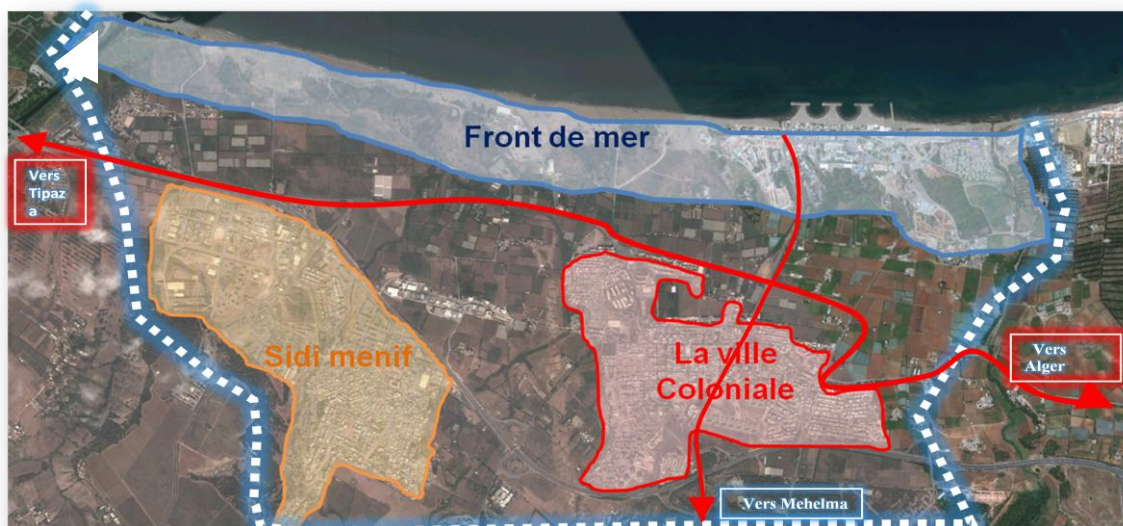


Fig N° 137: carte pour diffénire les différentes situations de la ville de Zeralda

Source :google earth pro - modifié par le binôme

j - Les plages:

-Zéralda comporte un potentiel naturel de très grande valeur:

-Le front de mer: la présence d'un front de mer très convoité et très fréquenté par la population estivale

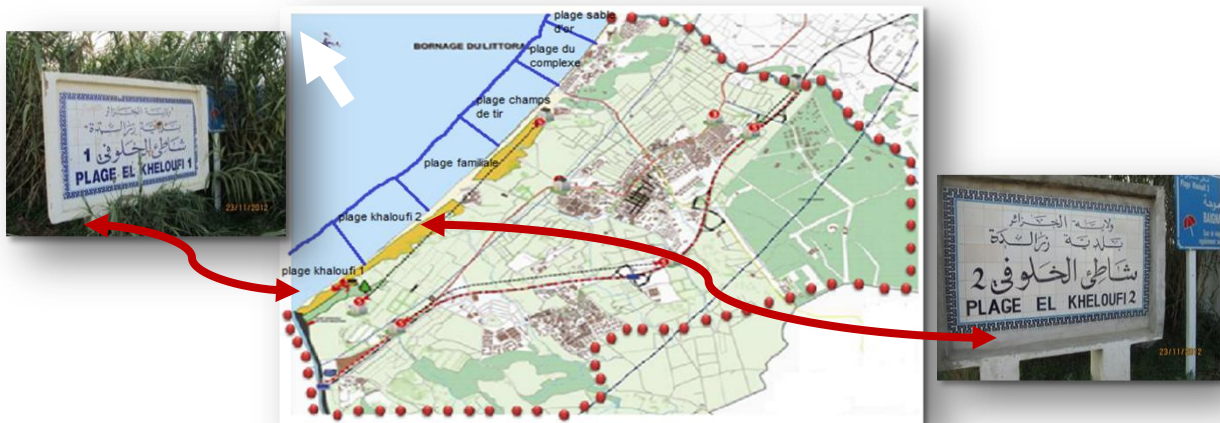


Fig N° 138: carte pour diffénire les différentes plages de la villes

Source : APC

k - Les forêts

La ville présente une couverture végétale très abondante

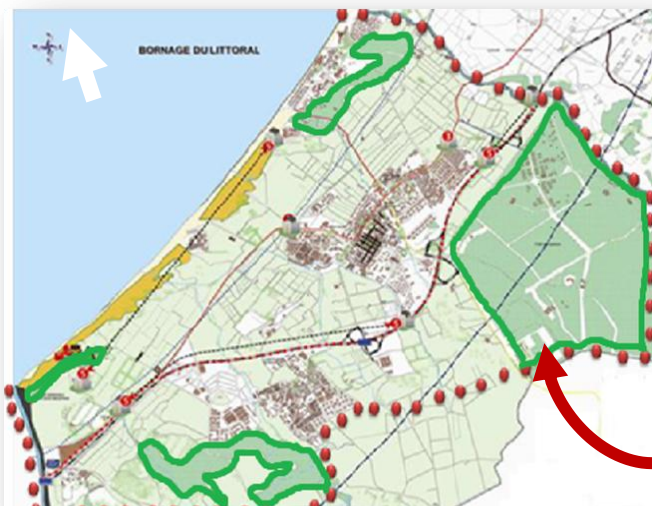


Fig N° 139: carte pour différencier les différentes forêts de la ville de Zeralda
Source : APC

Forêts des planteurs (résidence présidentielle) :

Se trouve au sud de la ville. Réserve à la chasse et interdite au public, abritant une faune cynégétique d'espèces algériennes



Fig N° 140: Forêts des planteurs - Zeralda
Source : photo prise par les étudiants

12 - Les potentialités

12-1- La mer :

Malgré l'état de dégradation que connaît la bande littorale de ZERALDA à cause de la pollution et la dégradation de ces côtes, la mer offre toujours d'excellentes potentialités à la ville de ZERALDA telles que :

- Un micro climat doux pour la commune.
- Une source économique pour la ville de part les activités balnéaires et existence du complexe touristique: le MAZAFRAN.
- Un lieu de communication avec l'extérieur (Alger la ville de la méditerranée).

12-2- Les plages :

La cote de la commune de ZERALDA est entièrement constituée de plages qu'il faudrait assainir, réhabiliter et revaloriser. Ces plages constituent un potentiel très important en matière de tourisme et de loisirs. Les plus importantes sont: Sable d'or et plage du Complexe. Se sont permet les plus belles plages de la baie d'Alger, malheureusement elles sont actuellement menacées par la pollution, l'extraction abusive des sables et le recul du trait de cote.



Fig N° 141: La plage sable d'Or - Zeralda
Source : photo prise par les étudiants



Fig N° 142: Plage El Khaloufi 2 - Zeralda
Source : photo prise par les étudiants

I3-3-La couverture végétale :

Constituée d'une assez importante partie d'espaces boisées (forêt des planteurs ...etc.) et essentiellement de terrains agricoles qui occupent une surface totale de 2044,89 ha .

Ce potentiel agricole est favorisé par les bonnes conditions naturelles dont elle profite tel que :

- Les bonnes conditions climatiques avec des températures moyennes et une pluviométrie favorable.
- Présence de nappes phréatiques et des oueds pour irrigation des terres agricoles.
- La fertilité du sol. Ces bonnes conditions naturelles étant réunies, avec une meilleure exploitation de ces terrains agricoles peuvent être bénéfiques pour la commune de ZERALDA et cela en offrant les avantages suivants:
- Un microclimat rafraîchissant pour la commune.
- Maintient de l'équilibre écologique pour l'ensemble de la commune par le fait qu'il y a un équilibre entre la couverture végétale et le cadre urbain.
- L'exploitation des terres agricoles constitue une source d'économie qui contribuerait au développement durable de la commune de Zéralda



Fig N° 143: Oued Mazafrane - Zeralda
Source : Booking.com

13. Le constat général :



Fig N° 144 : Constat général de la ville
source : modifié par le binôme

1-Après l'étude et l'analyse de la ville de « ZERALDA», nous avons constaté les points suivants: le manque d'animation et faiblesse d'articulation :

- 1 - entre les différentes entités de la ville (le village sidi Menif ,l'Est, et le centre ville).
- 2 - entre la ville et son front mer.

2-Suite à la préservation remarquable de la ville a ces terres agricoles qui constituent une véritable ressource économique, le développement de la ville a subi un blocage, dont les conséquences se voient à travers:

- 1 - le développement fragmenté de la ville dans tous les sens du a l'implantation spontanée des nouvelles constructions sans découpage rationnel des parcelles
- 2 - les coupures urbaines entre la ville et ses terres agricoles qui ne sont pas animées.

3-Avec toutes ces infrastructures touristiques, et de belles plages , beauté des paysages, le tourisme de la ville n'a pas connu un succès durable suite à:

- 1 - Manque d'aménagement des espaces familiaux ; jardins, lieux de détente; des équipements de loisirs.... Au bord de la mer surtout pour le grand public venant des villes avoisinantes (Blida , Alger....)durant toute l'année.

- 2- l'arrêt de certains infrastructures du

- ◆a des raisons administratives.

◆A des raisons techniques, tel que le terrain subi des modifications afin d'agrandir la capacité d'accueil des touristes.

4-Sur le plan architectural à travers le temps on remarque :

1 - Un type architectural opposé, aux particularités des villes littorales (terrasse et vu vers la mer, matériaux de construction, couleur et forme des bâtis...)



Fig N° 145 : Constat général de la ville (manque d'articulation entre les différentes entités de la ville)

source : modifié par le binôme

14- Plan d'action :

Selon le constat établi, les principes de l'option et l'état de connaissances, notre action sera comme suit :

a)- Création des nouvelles voies urbaines

- Elargissement et revivification les voies anciennes
- Assurer une extension de la ville vers la mer et les agglomérations voisines

pour :

- Relier entre les entités de la ville
- Raccorder entre le front de mer et les agglomérations populaires

b) - Appliquer les règlements et les lois de constructions

- Raccorder entre la ville et les zones spontanée

pour:

- Assurer un bon exploitation de terrains
- Eliminer l'isolation et mettre en valeur l'image de la ville

- c) - Restriction des espaces de détente et des jardins
 - Revivification les zones maritimes (les complexes et les hôtels ... etc.) et les terrains verts .

pour :

- Améliorer les lieux de détente
- Garantir une rénovation et animation pour les zones de loisirs existantes

- d) - Créer un type de construction moderne qui nous offre un variété des styles

pour :

- Valoriser l'image urbaine de la ville
- Attractivité de les touristes par le type des constructions qui représente une homogénéité entre le passé et le présent



Fig N° 146 : Carte de Zeralda avec ses différentes entités
source : Google earth pro - modifié par le binôme

1- Choix et motivation de l'aire d'intervention :

- Après avoir étudié la ville nous avons opté pour travailler sur la partie est de la ville de Zéralda comme assiette de projet
- Les motivations de choix dans le but de :
 - articuler la ville avec son front de mer pour des raisons de rupture d'urbanisation dans cet endroit
 - animer l'axe de la RN 63 qui relie le complexe touristique du front de mer avec le noyau de la ville.



Fig N° 147 : la carte de situation de notre aire d'intervention
source : Google earth pro - modifié par le binôme

2- Situation de l'assiette :

L'assiette est située au nord de la ville Zéralda (350 mètres) à côté du complexe touristique de Zéralda

3-Accessibilité et orientation :

- Accès au site se fait pour les habitants de Zéralda par 02 pistes :
- Une piste de 5 mètres de le rond-point de la ville
- Une piste de 10 mètres de la RN 11 .
- Le site est orienté perpendiculairement à la mer.



Fig N° 148 : L'accessibilité et l'orientation de notre aire d'intervention
source : Google earth pro - modifié par le binôme

4- Environnement immédiat :

Notre aire d'intervention est caractérisé par sa grande superficie (22 ha) il est limitée par:

- La mer méditerranée et le complexe touristique (ZET EST) Au nord.
- la RN11 et le noyau de la ville de Zeralda au sud
- les terres agricoles et le centre de la mutuelle Gica coté est .
- les terres agricoles coté ouest .

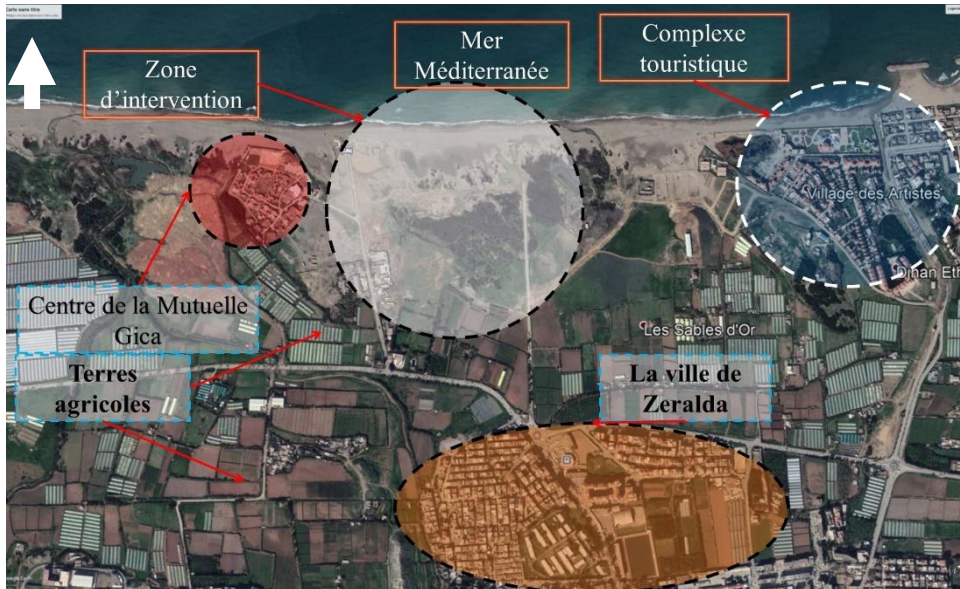


Fig N° 149 : Délimitation de l'aire d'intervention
source : Google earth pro - modifié par le binôme

5- L'état de fait :

- Notre aire d'intervention est une plage publique ouverte seulement en été .
- Un parking illégal non sécurisé ouvert seulement en été .
- Notre aire d'intervention est une propriété de l'état sous le numéro 10426 dans le cadastre avec une surface de 22 ha



Fig N° 150 : L'état de fait de notre aire d'intervention
source : Google earth pro - modifié par le binôme

6- Schéma de principes d'aménagement :

Nous proposons un plan d'aménagement, son objectif est de :

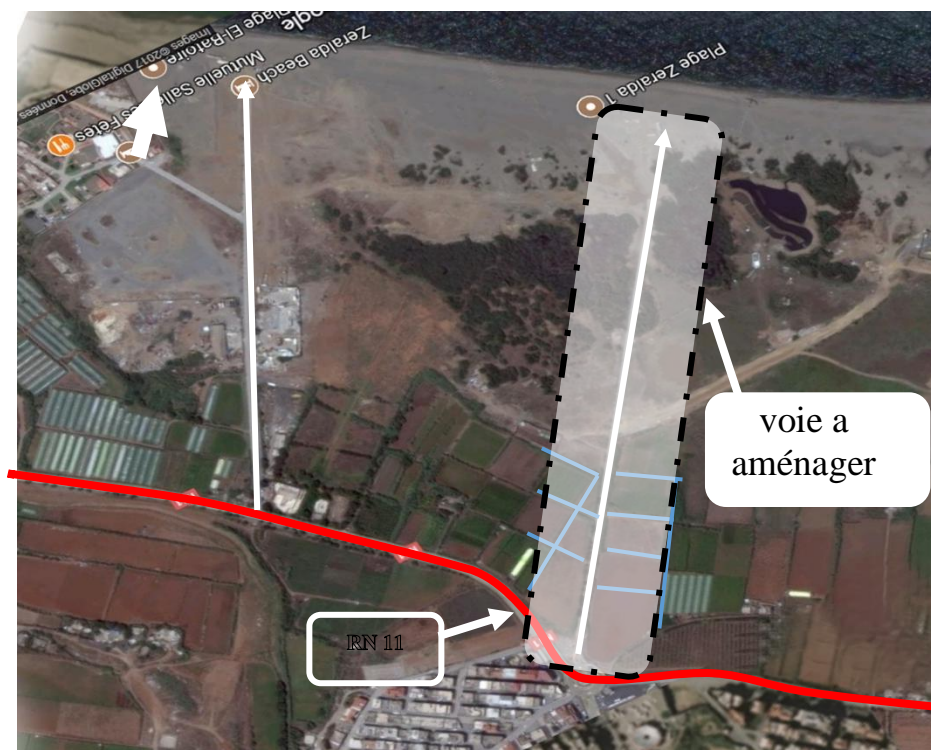
- Créer une articulation entre les différentes entités de la ville.
- Renforcer la vocation agricole et touristique et culturel de la ville.
- Mise en valeur des potentialités naturelles (la mer, les terres agricoles, , les forêts) et les potentialités touristique (complexe touristique Mazafran, hôtel Sable d'Or, hôtel Safir...).

Le contenu de ce plan d'aménagement est un ensemble de projet réfléchis :

Étape 1: création des voies des dessertes

- Le développement de notre projet va se faire perpendiculairement à la mer
- La création des voies de dessertes par le prolongement de voie existante perpendiculairement à la RN 11
- Le but est d'irriguer le site et le rendre plus urbanisé

Parte 01






- Légende:
-  Tracés agricoles existant
 -  Voies projetées
 -  Limite de la partie 01

Fig N° 151 : La création des voies de dessertes
source : Google earth pro - modifié par le binôme

Parte 02



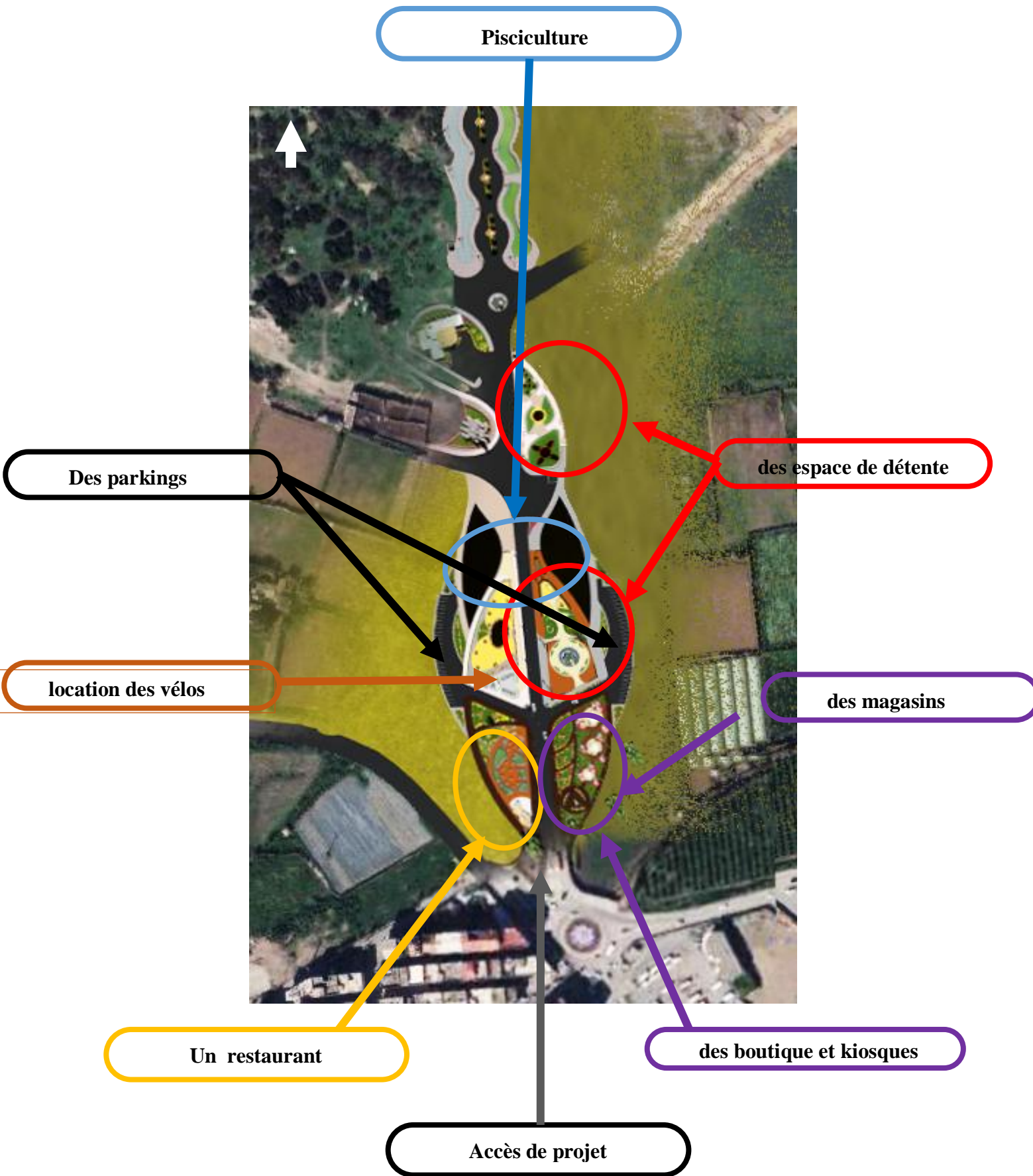
Fig N° 152 : Les limites de l'aire d'intervention
source : Google earth pro - modifié par le binôme

on peut envisager notre projet en deux parties :

- 1- La voie d'arrivée**
- 2- Le terrain d'intervention**

1- La voie d'arrivée

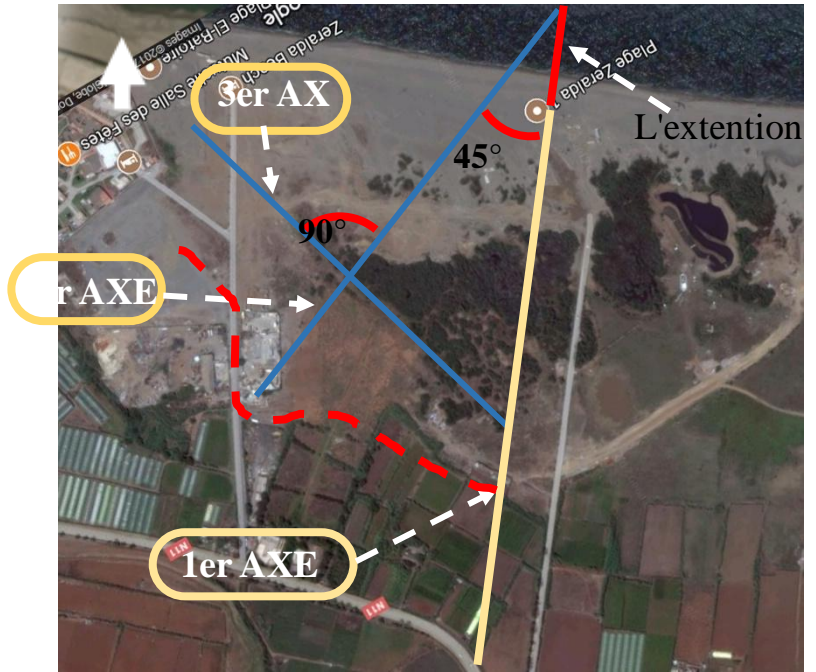
On a dit déjà que notre projet est délimité par deux voies qui ont mené directement à la mer... ces dernières sont reliées avec la voie périphérique RN 11 ..
Alors nous avons proposé d'aménager la voie qui mène à la plage et qui a une relation directe (mère-ville) Par :



2- le terrain d'intervention

La première des choses c'est de créer deux axes principaux qui divisent notre terrain en quatre entités et ce pour exploiter le maximum de terrain

- 1- Le extension de la voie principale jusqu'à 100 m par ce que On a une extension de 100 m au niveau de complexe touristique de zelada
- 2- crée le deuxième axe avec une déviation de 45° par rapport au chemin principal qui mene a notre projet ..
- 3- 3em étape c'est de créer un axe perpendiculaire a notre 2em axe ce dernier nous offre quatre entités qui composent notre projet



Alors dans notre programme vu que la zone est une zone touristique et a un flux acceptable avec la présence des terres agricoles on a proposé un projet agro-touristique et culturel .. Qui se compose de :

Une promenade

Hôtel + jardin

Aqua Parc + terrain de golf

Centre aquatique "le Projet"

Placette centrale

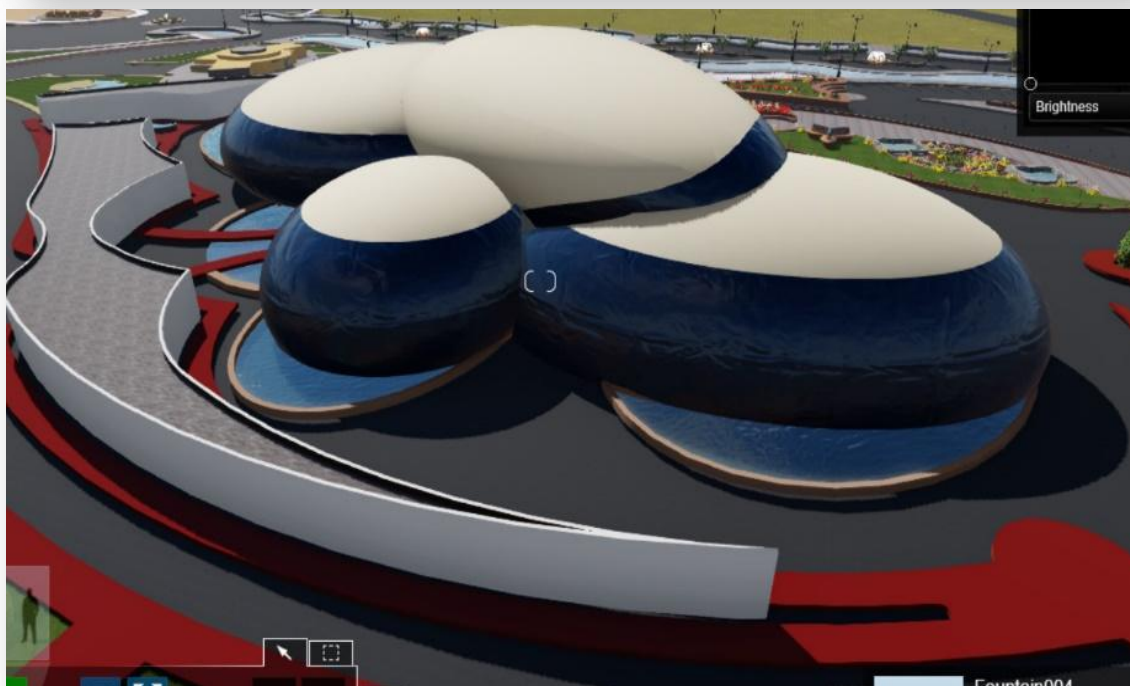
Foire floral

Parc de loisir

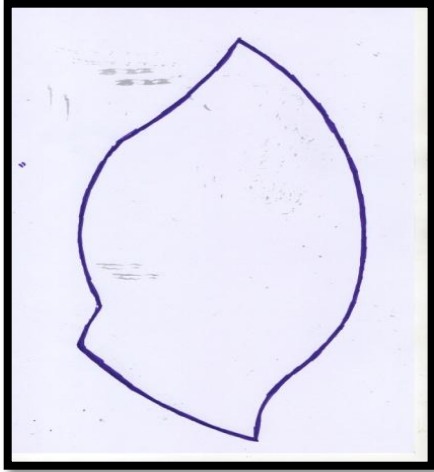
7- Musée aquatique

a) - Fiche technique du projet :

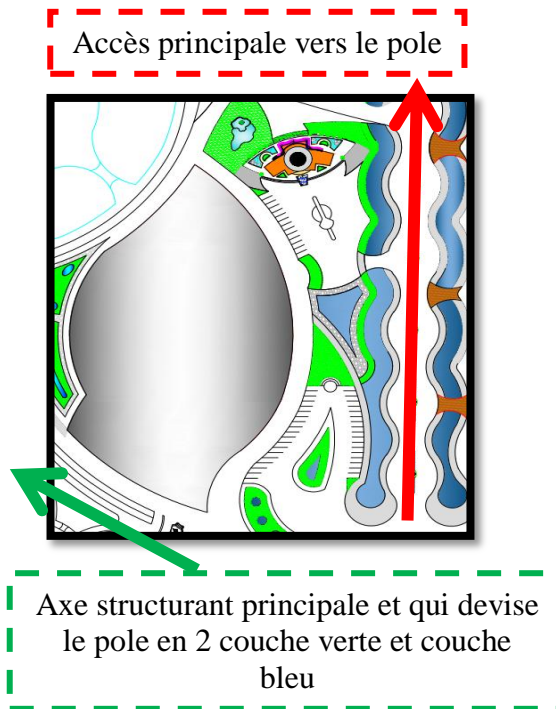
- Superficie du terrain d'assiette 10828.50 m² .
- C E S = 0.2
- C O S = 4
- Superficies allouées aux centre aquatique : 2237.20 m²
- Gabarit : R+1.
- Nb de place de parking : 37 places.



b) - La genèse du projet:

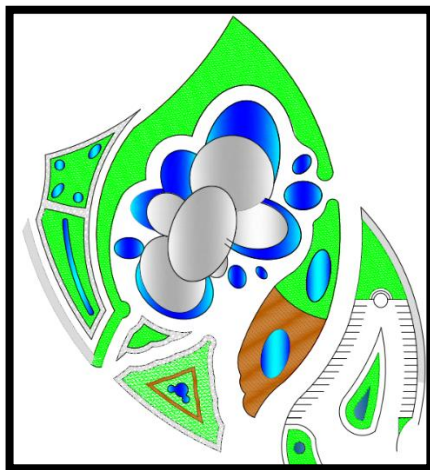


La forme terrain
d'implantation du projet

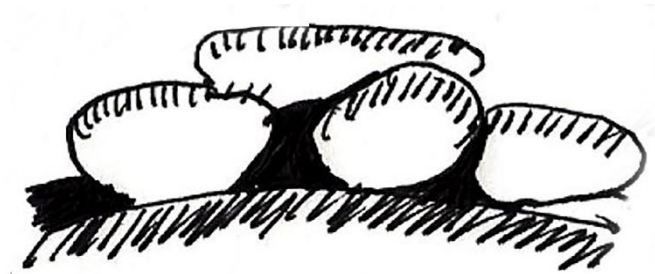


Le bâtiment sera situé a l'intersection de 02 axes structurant du pôle et se distinguera comme une formation rocheuse emblématique - visible de la terre et de la mer.

Création des blocs d'une forme ovale inspirant de la forme des pierres de la mer)



- Implantation des blocs d'une manière qu'ils dégagent une vue vers la mer
- Être visible de la mer et la terre
- Facilité d'accéder par axe structurant

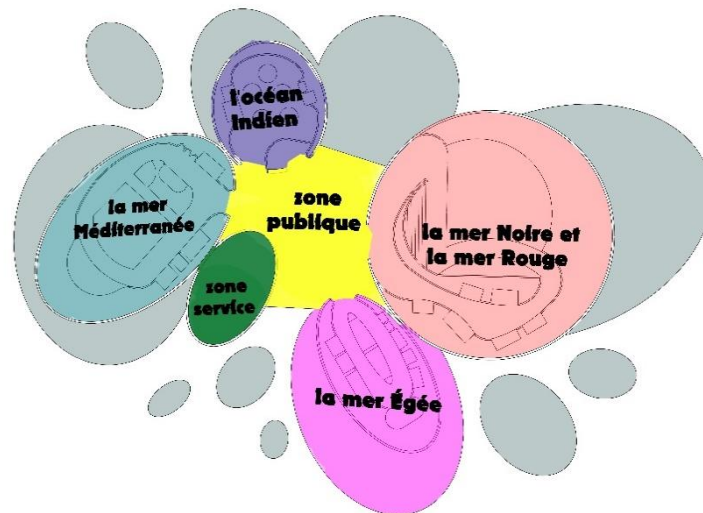


L'inspiration du projet

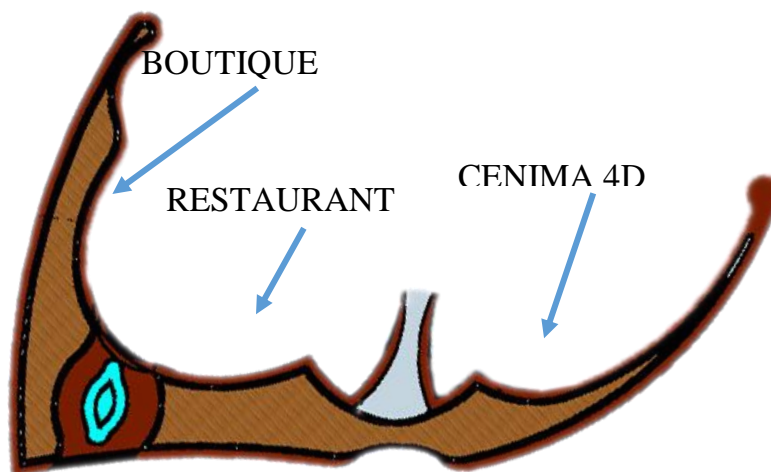
Aquarium est inspiré par les galets caractéristiques de quelques plages de Zeralda - le résidu des mers dynamiques façonnant continuellement le rivage au cours des millénaires.

8- programmation

La formation constitue quatre espaces d'exposition autoportants où chacune des quatre pierres représente un biotype marin unique - la mer Égée et la mer Méditerranée, l'océan Indien, la mer Noire et la mer Rouge et enfin l'exposition plus interactive.



Les quatre expositions dispersées d'aquarium sont reliées par un espace central polyvalent qu'est aussi reliées avec une annexe qui comprenant un café, une salle de spectacle et des commerces offrant une vue sur la mer et la plage de Zeralda en toile de fond. Les visiteurs se rassemblent dans l'espace central pour se réunir, jouer, manger, faire du shopping et se détendre avant de poursuivre leurs aventures à travers les expositions on vas trouver aussi deux cafétérias, des boutiques de souvenirs, un cinéma 4-D, un restaurant, et un parking L'aquarium contiendra des milliers animaux aquatiques de plus de 500 espèces différentes.



9- Structure :

Après une longue recherche dans les sites d'internet (Archdaily.com – arcstreet.com – Youtube.com – archstructures.org ...) et plusieurs analyses des exemples de structure et conceptions des aquariums précédents ; on a conçu une structure de ce type et enfin on a finalisé avec une structure mixte entre béton armé (paroi intérieur) et structure métallique pour la forme .